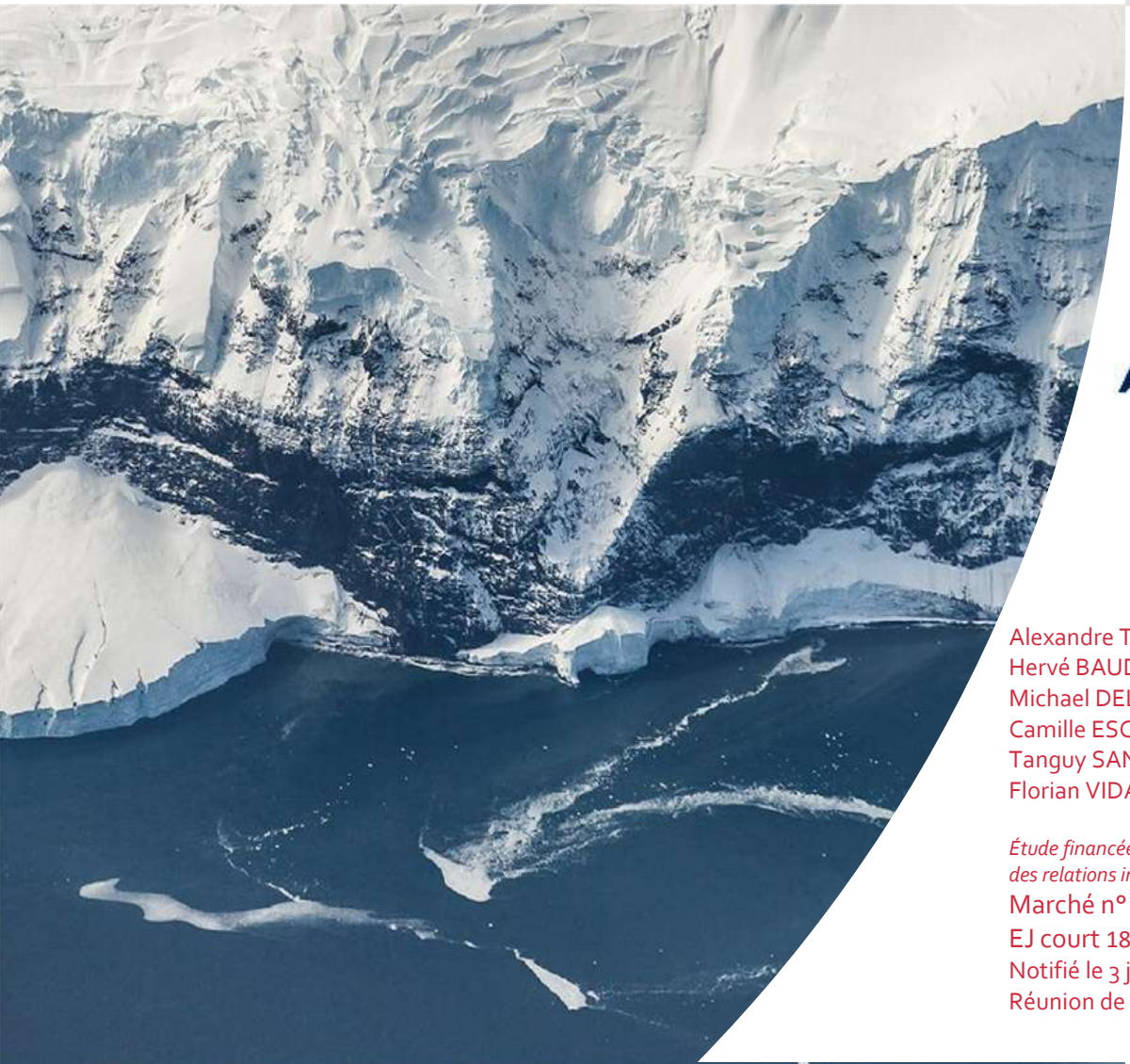
Observatoire de l'Arctique

— Bulletin mensuel

Mars 2026

Bulletin Hors-série
Synthèse 2022-2026



Alexandre TAITHE (coord.)
Hervé BAUDU – Émilie CANOVA –
Michael DELAUNAY –
Camille ESCUDE-JOFFRES –
Tanguy SANDRE – Julia TASSE –
Florian VIDAL – Magali VULLIERME

Étude financée par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie
Marché n° 2022 1050 132 841
EJ court 180 007 16 30
Notifié le 3 janvier 2023
Réunion de lancement : 1er février 2023

Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS)
55 rue Raspail 92300 Levallois-Perret
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 26 février 1993

WWW.FRSTRATEGIE.ORG | MAIL : CONTACT@FRSTRATEGIE.ORG
SIRET 394 095 533 00060 | TVA FR74 394 095 533 | CODE APE 7220Z

Sommaire

Amérique du Nord – Groenland/Danemark – Islande 3
Norvège – Suède – Finlande – Russie 10
États observateurs et Union européenne 13
Institutions arctiques – Régulations environnementales – Enjeux juridiques 17
Questions militaires, industrielles et technologiques 22
Publications des instituts de recherche 23
Trafic maritime – Sécurité maritime 25

Contributeurs :

Coordination : Alexandre Taithe (FRS)

Bloc Amérique du Nord, Groenland/Danemark, Islande :
Magali Vullierme (CEARC), Michael Delaunay (CEARC), Tanguy Sandré (CEARC)

Bloc Nordique et Russe :
Florian Vidal (UiT – The Arctic University of Norway)

Bloc États Observateurs et UE :
Alexandre Taithe (FRS), avec Émilie Canova (Université de Cambridge)

Bloc Gouvernance et Institutions arctiques :
Camille Escudé-Joffres (CERI), Émilie Canova (Université de Cambridge)

Bloc Capacitaire/Technologique/Industriel :
Alexandre Taithe (FRS), avev Hervé Baudu (ENSM)

Blocs Publication des centres de recherche et Think Tanks :
Alexandre Taithe (FRS)

Bloc Trafic maritime et Sécurité maritime :
Hervé Baudu (ENSM)

Avertissement

Les opinions et analyses exprimées dans ce livrable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Elles ne sauraient représenter ou traduire une prise de position de l'organisme du ministère des Armées pilote de l'étude, de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou du ministère des Armées.

Disclaimer

The opinions and analyses expressed in this document are the sole responsibility of the authors. They do not represent or reflect the position of the organization of the Ministry of the Armed Forces conducting the study, the Directorate *General of International Relations and Strategy or the Ministry of the Armed Forces.*

Amérique du Nord – Groenland/Danemark – Islande

États-Unis

Les tendances des liens entre les **États-Unis** et l'Arctique entre début 2023 et fin 2025 s'inscrivent dans deux administrations américaines, d'abord sous la présidence Biden (2021-2025), qui fait suite à l'administration Trump I (2017-2021), et au retour de Donald Trump au pouvoir à partir de janvier 2025 (Trump II). C'est une période de transformation profonde de la politique arctique des États-Unis, en comparaison de l'immobilisme américain post Guerre froide dans la région. Elle se caractérise par une administration Biden qui a axé sa politique sur un équilibre entre sécurité et climat ; et l'administration Trump, qui se singularise par une exploitation intensive des ressources, et une remise en cause radicale multiple : à la fois de la recherche scientifique, de la souveraineté canadienne et groenlandaise, et plus largement de l'OTAN.

- *La politique arctique américaine sous l'administration Biden*

Une partie du mandat du président Biden a été consacré à défaire ce que l'administration Trump I avait mis en place, notamment à propos de l'extraction des ressources dans l'Arctique, dès sa prise de fonction. Par exemple la mer de Beaufort, ainsi que plusieurs régions terrestres en Alaska, seront en partie concernées par des interdictions d'exploration et de forage. La seule entorse à cette approche fut l'acceptation du projet d'extraction d'hydrocarbures *Willow* de l'entreprise Conoco-Phillips, situé dans la réserve pétrolière nationale du North Slope en Alaska. Toutefois des investissements dans les minerais stratégiques ont été consentis par le ministère de la Défense américain (DOD) pour le développement de la **seule mine de Graphite de l'Alaska**, mais aussi via l'*U.S. Defense Production Act* (DPA) voté en 1950 afin de soutenir l'extraction de minerais stratégiques (cobalt, bismuth, graphite) au Canada aux côtés de Ressources Naturelles Canada dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec. Ces financements visent à garantir la souveraineté d'approvisionnement des deux nations dans ce secteur et notamment au profit des armées.

Les armées américaines sous la présidence Biden vont augmenter leur présence et leurs activités dans la région, sous la forme d'exercices militaires menés à la fois en Alaska, au Canada et en Europe du Nord. Ces exercices de plus en plus nombreux et parfois massifs, menés dans le cadre de l'OTAN le plus souvent, ont notamment vu le porte-avions *USS Gerald Ford* être déployé pour la première fois en 2023 dans l'Arctique au large de la Norvège. Ce déploiement dans la zone est inédit depuis 1965. Suivi en novembre 2024 par celui du porte-avions américain *USS Harry S. Truman* qui a croisé dans les eaux arctiques accompagné de navires norvégiens. Cette augmentation des exercices dans lesquels les soldats américains sont impliqués répond à une intensification des activités de la Russie et de la Chine dans l'Arctique, notamment de bombardiers et de navires russo-chinois côté Alaska. Comme en été 2023, les Marines russes et chinoises ont mené un exercice conjoint proche des îles aléoutiennes avec 11 navires, constituant la plus importante flottille russo-chinoise à approcher les côtes américaines. En juillet 2024, la toute première patrouille conjointe de bombardiers russes TU-95 et H-6 chinois a évolué au large de la côte de l'Alaska. C'est la première fois que des bombardiers chinois sont interceptés au large de l'Alaska. Et enfin via une présence accrue des brise-glaces scientifiques chinois, qui sont soupçonnés de mener des activités duales, civiles et militaires.

Dans ce contexte, la volonté est forte du côté américain d'acquérir matériels et compétences dans l'Arctique (en s'appuyant sur le savoir de leurs alliés nordiques) face à une présence de plus en plus importante de la Chine et de la Russie dans la région. Pourtant, sous l'administration Biden, la question de l'achat de brise-glace sera grevée par un processus très lent, avec notamment l'*USCGC Polar Sentinel*, devant être construit par Bollinger Shi-

pyards et dont la livraison sera repoussée à 2030 (contre 2024 initialement) et dont le budget a explosé (cf. partie capacités brise-glaces pour plus de détails). Toutefois le projet d'achat d'un brise-glace commercial, l'*Aiviq*, renommé *CGC Storis*, a été concrétisé en 2024, tout comme la signature du Mémorandum d'entente *Icebreaker Collaboration Effort* (ICE)-*Pact* qui donnera lieu plus tard à une réelle coopération entre les États-Unis, le Canada, la Finlande et les États-Unis pour créer un cadre de coopération renforcé au sujet de la construction de brise-glace.

Au-delà de cet accord, les alliés nordiques renforcent leurs liens avec les États-Unis avec la signature d'accords de coopération de défense bilatéraux (DCA) avec la Norvège (accord étendu à de nouvelles bases arctiques), mais aussi avec la Suède et la Finlande en octobre 2023, nouvellement entrées dans l'OTAN, permettant là aussi aux forces américaines d'accéder à de nombreuses bases européennes nordiques. Ceci accroit la présence américaine potentielle et leur montée en puissance rapide en cas de besoin face à une menace russe de plus en plus perçue comme pressante, notamment par la Finlande.

L'influence américaine dans la région ne s'est pas renforcée que militairement, mais également sur le plan diplomatique avec l'ouverture d'un point de présence diplomatique (« *Presence Post* ») dans la ville de Tromsø, dans le même bâtiment que celui qui héberge les bureaux du secrétariat du Conseil de l'Arctique. Ainsi que via la nomination de Mike Sfraga comme ambassadeur pour l'Arctique, qui sera toutefois ensuite bloquée par les élus républicains. Mais la volonté d'être plus actif dans les affaires arctiques se concrétise également par une présence importante d'officiels et de chercheurs américains lors de la conférence *Arctic Frontiers 2024* qui s'est tenue à Tromsø en Norvège. Enfin, l'Arctique russe sous Biden a souffert des nombreuses sanctions décidées par les États-Unis sur les entreprises russes et chinoises qui ont participé à la construction des terminaux Arctic LNG2 par exemple.

- *TRUMP II*

Sous l'administration Trump II depuis janvier 2025, le champ politique et géopolitique est bousculé, y compris dans l'Arctique, le président Trump estimant pour ce nouveau mandat avoir les coudées franches, à l'image de la nomination de l'ambassadeur des États-Unis au Danemark, qui a été attribué à un proche de Donald Trump, mais aussi d'Elon Musk : Kenneth Howery, cofondateur de PayPal. Fin 2025, le gouverneur républicain de Louisiane Jeff Landry a été nommé envoyé spécial pour le Groenland. Ces deux hommes ont pour mission d'obtenir le contrôle du Groenland par les États-Unis, comme l'a annoncé maintes fois depuis sa prise de fonction le président Trump.

Ce qui a marqué l'actualité médiatique est bien l'imposition de droits de douane, mais aussi la menace d'annexer le Canada, et surtout la menace d'acquérir ou d'envahir par la force le Groenland. Ces annonces ont eu un impact très important dans la région mais aussi sur la scène internationale, faisant apparaître l'allié américain comme dangereux et imprévisible. Les déclarations du président Trump dès le début de son mandat concernant l'annexion du Canada et l'imposition de droits de douane ont très fortement inquiété les populations autochtones du Nord du Canada et d'autres en Alaska. Cette nouvelle administration crée de l'incertitude pour ces populations, notamment la suppression des politiques de lutte contre le changement climatique, mais aussi la volonté d'exploiter les ressources naturelles de la région[1]. Ces menaces ont eu pour conséquence de fragiliser les relations avec le Canada, obligeant ce dernier à réduire sa dépendance envers les États-Unis (notamment économique, mais aussi militaire avec la question de l'achat d'avions de combat

[1] Dès janvier 2025 Donald Trump a signé un décret ouvrant à nouveau l'exploitation des ressources d'hydrocarbures dans l'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR) et la National Petroleum Reserve Alaska (NPRA).

autres que les F35 Américains), et contraignant les pays de l'Union européenne à se mobiliser diplomatiquement et militairement pour montrer le soutien européen envers le Danemark et le Groenland. Cette séquence ne va pas se terminer sans dommages pour l'image et l'influence américaine dans l'Arctique (cf. partie Groenland pour plus de détails sur cette séquence).

D'autant que les États-Unis de Trump II semblent essayer de s'entendre par des voies diplomatiques parallèles avec les responsables politiques et économiques russes dans l'Arctique, notamment pour mettre en place une coopération sur l'extraction des ressources de la région. Plusieurs réunions et contacts le confirment dès décembre 2024 avec une visite à Washington DC d'un haut responsable de l'entreprise russe Novatek. À Istanbul en février 2025, où des représentants russes et américains se sont rencontrés, un des sujets évoqués ayant été la coopération économique dans l'Arctique. De plus il semble que la société américaine Exxon ait mené des négociations secrètes avec la société russe Rosneft afin de reprendre leur coopération économique, notamment dans le cadre du projet Sakhalin. Sans oublier bien évidemment la rencontre Trump-Poutine qui a eu lieu à Anchorage à l'été 2025 sur la base militaire d'Elmendorf-Richardson afin de tenter de trouver un accord concernant le conflit ukrainien.

Au-delà de la Russie, c'est la présence chinoise accrue dans l'Arctique qui inquiète les États-Unis. En juillet 2025, la Chine a déployé cinq brise-glaces près des côtes américaines. C'est la première fois que la Chine a la capacité de déployer autant de brise-glaces dans la région, face aux 2 brise-glaces américains, avec la mise en service du *Stori* en 2025. La flotte de brise-glaces américaine qui devrait profiter des contrats signés dans le cadre de l'*ICE Pact* (40 annoncés par Donald Trump), avec début 2026 la commande de six nouveaux brise-glaces *Arctic Security Cutter* (ASC) à des chantiers navals finlandais et américains, et à terme 11 (cf. section brise-glace). Le premier navire devrait être livré en 2028 en Finlande et le second par le chantier américain en 2029.

Dans le même temps, les exercices militaires conjoints dans la région continuent (cf. *supra*) et la volonté d'acquérir matériel et savoir-faire pour opérer dans les régions arctiques reste l'objectif des armées américaines, malgré les relations de plus en plus tendues entre les États-Unis et leurs alliés, notamment sur la question de l'OTAN. Toutefois la politique du président Trump II a aussi des conséquences sur les exercices militaires, avec, par exemple, la suppression de l'exercice *ICE Camp* mené par l'US Navy, car celui-ci permettait aussi de mener des recherches sur le changement climatique, recherches qui sont désormais interdites au sein du DOD. Ce rejet des recherches menées sur le changement climatique va se traduire par une véritable "offensive" dès début 2025 contre les institutions étudiant ce phénomène. Via notamment des coupes budgétaires drastiques dans les agences scientifiques (NOAA, NSF, *Polar Initiative* – Wilson Center, ARCUS) et l'arrêt des recherches fédérales sur le changement climatique. Un des effets directs est que le Ted Stevens center (TSC) ne semble pouvoir traiter aujourd'hui que des questions de sécurité en lien avec l'Arctique. Ces décisions ont pour conséquence de couper l'accès et le recueil de données scientifiques portant sur l'Arctique, et plus largement sur le changement climatique, mais aussi les publications sur le sujet.

La politique arctique américaine raisonnée sous Biden a donc évolué sous Trump vers la recherche de l'accès rapide à des ressources et des territoires pourtant souverains (Canada, Groenland) au seul profit des États-Unis, quitte à se mettre à dos ses plus proches alliés, tout en se rapprochant de la Russie et en se servant des alliés canadiens et finlandais pour remettre sur pied la flotte de brise-glaces américaine. Tout ceci en imposant une vision de la recherche qui rend invisible le changement climatique et la volonté de certaines populations locales, comme les Groenlandais. L'image des États-Unis n'en ressort pas du tout grandie et l'allié américain est devenu incertain, voire dangereux, dans l'Arctique comme

ailleurs, rebattant les cartes des alliances et obligeant les Européens à jouer un rôle de protecteur du Groenland pendant que le Canada cherche à réduire sa dépendance et à renforcer sa souveraineté dans l'Arctique vis-à-vis aussi du voisin américain.

Canada

Le bilan **canadien** de ces trois dernières années peut s'analyser selon un **double prisme dont les impacts se font ressentir jusque dans l'Inuit Nunangat**. Le premier se situe en **interne, au niveau fédéral**, et le deuxième se situe à **l'international** en réaction au retour au pouvoir de Trump. Bien évidemment, les évolutions des sphères internes et internationales sont fortement interdépendantes. Cependant, pour les besoins de l'analyse, les sujets seront traités dans la sphère qui nous semble la plus pertinente.

Tout d'abord, **dans la sphère interne fédérale**, nous voyons un « avant Carney » (sous le gouvernement Trudeau) et un « après Trudeau » (sous le gouvernement Carney). Hormis quelques éléments (comme la fuite, lors des « Discord Leaks » d'avril 2023, d'un document américain classifié dans lequel Trudeau affirme que le Canada ne sera jamais en capacité d'atteindre les objectifs de défenses de l'OTAN et des rapports pointant la vétusté des équipements canadiens en 2024), la période **Trudeau** est avant tout placée sous le signe **des politiques de réconciliations** entreprises par le gouvernement fédéral auprès de ses Peuples Autochtones. Le meilleur exemple de ces trois dernières années est l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut, signée le 18 janvier 2024. En revanche, très peu d'annonces d'investissements dans les infrastructures, civiles ou militaires, ont eu lieu sous Trudeau. On se rappelle notamment, pendant les *Discord Leaks*, d'une lettre ouverte, signée par plus de 60 des anciens hauts responsables de la sécurité, commandants militaires et politiciens canadiens, pressant le gouvernement fédéral de stopper les coupes budgétaires de la Défense. À la démission de Trudeau, Mark Carney prend la relève à la tête du parti Libéral. Se plaçant résolument contre les volontés de Trump de faire du Canada le 51ème État des États-Unis, Carney a, contre toute attente, fait changer les pronostics des élections et permis au Parti libéral de se faire réélire. L'arrivée au pouvoir du **gouvernement Carney** a entraîné une série **d'annonces d'in,** etc.) ainsi que la décision de rattacher la Garde Côtière Canadienne à la Marine Royale, que certains ont analysé comme un « tour de passe-passe » comptable permettant au Canada de se rapprocher des objectifs de l'OTAN. S'il est encore trop tôt pour déterminer lesquels de ces investissements vont se concrétiser, cette volonté du gouvernement fédéral d'investir est à relever.

Ensuite, **dans la sphère internationale fédérale**, la réélection de **Trump** a eu un impact important. En interne, les annonces de **tarifs douaniers** et de volonté de faire du Canada le **51ème État** ont eu pour effet de **ruiner la confiance des Canadiens** dans leur partenaire de toujours. Qui aurait pu imaginer que les Canadiens, ne recherchant pas culturellement la confrontation, défient ouvertement leurs voisins, tant dans le mouvement « Acheter canadien » que plus récemment lors du **Discours de Davos**. Entièrement écrit par Carney, ce discours a résonné dans le monde entier et a placé le Canada, normalement si discret, sur le devant de la scène de la « résistance » face à Trump. Notons qu'ils ont même proposé d'envoyer des troupes au Groenland, pour soutenir leurs alliés, lors des déploiements du mois de janvier 2026. En tout état de cause, cette réévaluation de leurs relations avec les États-Unis a poussé le Canada à se tourner vers de nouveaux alliés, vers l'Union Européenne, pour le milieu de la Défense notamment, et…. vers la Chine, en signant un « Accord de principe préliminaire visant à régler des enjeux économiques et commerciaux entre le Canada et la République populaire de Chine » couvrant notamment le canola, les véhicules électriques ou encore l'acier et l'aluminium.

Pour conclure, faisons quelques projections pour les prochains mois, en dehors des développements émanant de l'administration Trump. Tout d'abord, le Canada continuera sans doute de développer de nouveaux partenariats, en particulier avec l'Union Européenne et

ses membres. Il sera intéressant de regarder les différents contrats conclus dans le milieu de la Défense. Les développements de l'Accord de principe préliminaire avec la Chine seront à regarder de très près face aux risques d'ingérences élevés, tant en Arctique que dans le Sud du pays (rappelons-nous les alertes du Service canadien du renseignement de sécurité). Il nous semble également opportun de rappeler qu'à au moins deux reprises, une entreprise chinoise a racheté des parts d'une société minière australienne majoritaire dans une mine canadienne. Avant Nechalacho, ce fut le cas du projet de Corridor Izok, au Nunavut, détenu par la société MMG, présentée comme australienne mais qui est détenue à 100% par Minmetals Resources Limited, dont l'actionnaire majoritaire est la China Minmetals Corporation (Rapport n° 6, janvier 2025, page 25). Prudence donc, mais sans verser dans la paranoïa, dans le secteur minier – et ailleurs – pour les contrats signés avec des sociétés aux apparences australiennes, canadiennes et plus largement occidentales.

Groenland

Ces dernières années, la position du **Groenland** s'est centralisée, tant sur le plan climatique, diplomatique que géopolitique et militaire. Malgré sa position géostratégique, le Groenland demeurait principalement, au-delà des appétits miniers bien hypothétiques, un « balcon sur le désastre », pour reprendre les termes de la Stratégie polaire française (2022). De sentinelle du changement climatique dans une région apaisée, le Groenland est devenu ces dernières années et mois le point de condensation de tensions croissantes, révélatrices du désordre international, de l'affaiblissement du droit international et du retour assumé de logiques impérialistes.

À rebours de cet engouement international renouvelé pour le Groenland, les gouvernements successifs du territoire autonome ont affirmé des positions de plus en plus claires vis-à-vis du Danemark et des grandes puissances, luttant pour que la voix groenlandaise porte à l'échelle régionale comme internationale. Cette bataille est celle d'un territoire longtemps traité comme un objet géostratégique, qui revendique aujourd'hui son statut de sujet politique à part entière.

- *Une longue histoire de convoitises et de dépossession*

La souveraineté sur le Groenland a été remise en cause à plusieurs reprises au cours du XX^{e} siècle : par la Norvège jusqu'à l'arrêt de la Cour permanente de justice internationale en 1933, par les États-Unis avec l'installation de bases militaires dès 1941, ou encore par la proposition de rachat formulée par Washington en 1946. Mais jamais la position géographique du Groenland n'avait suscité une remise en cause territoriale aussi frontale que ces dernières années.

L'intérêt étatsunien pour le Groenland s'inscrit dans un continuum impérialiste ancien. Dès 1867, le président Andrew Johnson évoquait déjà l'achat du territoire. Cette ambition s'est concrétisée durant la Seconde Guerre mondiale, lorsque les États-Unis, profitant de l'occupation du Danemark par l'Allemagne nazie, obtinrent le droit d'installer des bases militaires sur l'île. L'accord bilatéral de 1951, signé après l'adhésion du Danemark à l'OTAN, constitue encore aujourd'hui le fondement juridique de la présence militaire américaine.

La base de Thulé (aujourd'hui Pituffik), hébergeant actuellement environ 150 soldats étatsuniens, incarne ce rapport de force. Maillon essentiel du dispositif antimissile et de surveillance satellitaire américain, elle est aussi le symbole d'un traumatisme colonial durable : en 1953, les Inughuit furent déplacés de force pour permettre l'extension de la base, sans consultation ni consentement. Ce déplacement, reconnu comme illégal par les autorités danoises en 2003, structure encore la méfiance groenlandaise envers les grandes puissances et nourrit la revendication d'autodétermination.

- *La séquence Trump : accélérateur du désordre et révélateur des hypocrisies*

La tentative de Donald Trump de raviver l'idée d'une acquisition du Groenland en 2019, puis plus récemment les velléités répétées d'annexion, ont marqué un tournant. Après l'enlèvement du président vénézuélien Nicolas Maduro et de Cilia Flores en janvier 2025, ces ambitions ont gagné en crédibilité, illustrant une réaffirmation assumée d'un impérialisme étatsunien s'affranchissant du droit international.

La désignation du Groenland comme « priorité de sécurité nationale », et la possibilité assumée d'un recours à la force ont provoqué stupeur, inquiétude puis indignation parmi les Groenlandais et Groenlandaises. Cette séquence a également mis en lumière la faiblesse des « alliés » européens, alors que la défense du droit international a reculé au profit d'une stratégie de tractations avec le Président Trump, et que la dépendance militaire vis-à-vis des États-Unis peine à être enraillée. Le Danemark, pris dans une position structurellement ambivalente, oscille entre soutien rhétorique à l'autodétermination groenlandaise, fidélité atlantiste et tentative de reprendre la main sécuritaire. Le plan d'investissement militaire de 14,6 milliards de couronnes danoises annoncé en janvier 2025 illustre cette tension : renforcer la présence dans l'Arctique sans rompre la dépendance stratégique vis-à-vis des États-Unis, ni répondre pleinement aux aspirations politiques groenlandaises.

- *Un refus massif de l'annexion et une unité politique inédite*

Face aux pressions étatsuniennes, la réponse groenlandaise a été sans équivoque. Selon un sondage réalisé en janvier 2025, 85 % des Groenlandais refusent catégoriquement de devenir étatsuniens. Ce rejet s'est exprimé par une unité politique rare : l'ensemble des partis représentés à l'Inatsisartut ont dénoncé le manque de respect des États-Unis et réaffirmé un message devenu refrain : « *Nous ne voulons pas être Américains, nous ne voulons pas être Danois, nous voulons être Groenlandais* ». Cette mobilisation s'inscrit dans une trajectoire longue de luttes anticoloniales, nourrie par la mémoire des violences structurelles (stérilisations forcées, déplacements d'enfants, exploitation minière coloniale) et par un projet politique autonome, centré sur la souveraineté culturelle, sociale et territoriale.

- *Le fantasme minier face aux réalités politiques et économiques*

Le sous-sol groenlandais concentre aujourd'hui 25 des 34 matières premières critiques identifiées par l'Union européenne, attisant les convoitises internationales. Pourtant, en 2026, seules sept licences minières sont actives, et seules deux exploitations sont en activité : la mine d'or de Nalunaq et la mine d'anorthosite de White Mountain/Itilleq. Les revenus de l'exploitation minière représentent moins de 1 % du PIB du territoire.

Si le développement minier est parfois présenté comme un pilier potentiel de l'indépendance économique – afin de réduire la dépendance à la subvention danoise, qui représente environ 16 % du PIB –, les choix politiques récents, notamment l'abandon du projet de Kuannersuit et le moratoire sur l'uranium (2021), montrent une approche prudente, socialement et écologiquement consciente. Le développement massif du secteur extractif apparaît ainsi politiquement, technologiquement et économiquement improbable à court terme.

- *Vers un Groenland acteur de la gouvernance arctique*

Loin d'être condamné à rester un objet géopolitique, le Groenland affirme de plus en plus sa capacité d'agir. La rédaction d'une constitution pour un Groenland indépendant, la stratégie de politique étrangère 2024-2033 intitulée « *Rien sur nous sans nous* », et l'accès inédit à la présidence du Conseil de l'Arctique pour la période 2025-2027 témoignent de cette montée en puissance diplomatique.

Dans un contexte de remise en cause de l'« exceptionnalisme arctique » et de militarisation croissante de la région, le Groenland défend une vision fondée sur la coopération, l'inclusion des peuples autochtones et la stabilité régionale. Bien que Donald Trump semble avoir opté pour une issue diplomatique, suite à un « accord » avec le Secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, la légitimité et les contours d'un tel accord basé sur les accords de 1951 restent flou. Quoiqu'il en soit, la mise en place d'un groupe de travail, composé de représentants du Groenland, du Danemark et des États-Unis, confirme le choix de la solution diplomatique. Si le statut de libre association avec les États-Unis est évoqué, c'est bien à un rapprochement avec l'UE – que le Groenland a quitté en 1985 – auquel nous avons assisté. Plus qu'une simple réaction aux velléités étatsuniennes, le Groenland s'orienterait vers un rapprochement avec l'UE auquel sont favorables les Groenlandais, qui est considéré comme un allié fiable et constant, tout en s'appuyant sur sa capacité d'action diplomatique autonome dans l'Arctique.

Islande

Hormis les nombreuses éruptions volcaniques qui ont jalonné les bulletins mensuels, le bilan **islandais** de ces trois dernières années est avant tout marqué par un **renforcement en profondeur de la coopération entre l'Islande et ses pays alliés dans l'Atlantique Nord**, notamment au sein de **l'OTAN** et à la base de **Keflavik**. L'Islande contribue également à la « connaissance de la situation » (*Situational Awareness*) de l'OTAN grâce à ses sites de radars et de communication.

L'Islande a montré plusieurs fois sa volonté de travailler avec **l'OTAN**, au travers de l'accueil de nombreux exercices interalliés (comme celui de guerre anti sous-marine *DYNAMIC MONGOOSE 2023*, le détachement de l'armée de l'Air allemande composé de six Eurofighters et deux A400M pour *RAPID VIKING 2023* ou la sécurisation de la zone GIUK lors de *NORTHERN VIKING 2024*), d'accueil et de renforcement des installations de la base aérienne de Keflavik et des ports de l'île. En juin 2025, l'Islande a également annoncé, l'élaboration d'une nouvelle politique de sécurité et de défense et une augmentation de 1,5% de ses dépenses liées à la défense – malgré l'absence de Forces armées islandaises.

Ce renforcement est encore plus significatif pour les **relations avec les États-Unis**. Par exemple, en avril 2023, l'Islande avait accordé à des sous-marins américains d'effectuer des visites de services dans ses eaux. Notons qu'en application de la politique de sécurité nationale de l'Islande, qui stipule que ses eaux territoriales doivent rester exemptes d'armes nucléaires, ces sous-marins ne devaient pas être équipés pour le transport d'armes nucléaires. En septembre 2023, trois bombardiers stratégiques américains B-2 Spirit et environ 200 soldats y étaient déployés.

Région de Barents : une fragmentation durable et une gouvernance régionale détériorée

Depuis 2022, la région de Barents a connu une transformation profonde : les espaces d'interaction entre les pays nordiques et la Russie se sont interrompus, mettant fin à trois décennies de dialogue et de coopération nées au lendemain de la Guerre froide. Désormais, cette région est durablement fracturée, sans perspective réelle de reprise du dialogue à court ou moyen terme. Elle a en effet basculé structurellement dans une dynamique de confrontation. Ces trois dernières années, les positions se sont durcies de part et d'autre, renforçant cette tendance.

D'un côté, les activités militaires et les menaces hybrides russes sont aujourd'hui au cœur des préoccupations régionales[2]. La situation en mer de Barents reflète un phénomène plus large à l'œuvre sur le continent européen : une rupture sécuritaire désormais ouverte entre la Russie et les États européens. Les menaces sur les infrastructures critiques, les activités d'espionnage, les provocations diplomatiques ont transformé, en l'espace de quelques années, le paysage régional. Perçue comme un espace de dialogue fructueux entre Européens et Russes, la région de Barents est désormais sur une ligne de fracture durable dans la confrontation systémique en œuvre depuis 2022.

De l'autre, la gouvernance de la région de Barents, conçue au début des années 1990, a perdu toute consistance opérationnelle. Les mécanismes de coopération placés sous l'égide du Conseil euro-arctique de Barents sont désormais inopérants. Le retrait de la Russie de cette organisation en septembre 2023[3], suivi de l'arrêt du financement par la Finlande à partir du 1er janvier 2026[4], ont définitivement clos un modèle de gouvernance fondé sur l'espoir – désormais évanoui – que la Russie s'intégrerait durablement au cercle des démocraties libérales. Ce chapitre est achevé, et aucune structure intergouvernementale de remplacement ne semble sérieusement envisagée. Ce schisme régional ramène cet espace à un contexte rappelant celui de la Guerre froide.

À présent, seule la coopération en matière de pêche résiste, pour des raisons économiques vitales : malgré des tensions croissantes, la Norvège et la Russie poursuivent leur collaboration via la commission bilatérale chargée de l'attribution des quotas annuels. Cependant, les restrictions imposées par les autorités norvégiennes à l'égard des navires de pêche russes ainsi que les sanctions européennes fragilisent ce legs de coopération, issu de la Guerre froide[5]. Si l'évolution du contexte régional dépend grandement des dynamiques continentales et de l'issue de la guerre en Ukraine, la dissociation entre la Russie et les pays nordiques, profonde et structurelle, est appelée à durer au-delà des évolutions conjoncturelles. Pour les communautés de la région de Barents, le changement des conditions géopolitiques et sécuritaires amène à une redéfinition des fondements du développement so-

[2] Christian Fjäder, Johan Schalin, Building resilience to hybrid threats: Best practices in the Nordics, Hybrid CoE Working Paper 31, mai 2024, https://www.hybridcoe.fi/wp-content/uploads/2024/05/20240527-Hybrid-CoE-Working-Paper-31-Building-resilience-to-hybrid-threats-WEB.pdf ; Per Erik Solli, *Differentiating Hybrid Threats against the High North and Baltic Sea regions*, Policy Brief, NUPI, 2024, https://www.nupi.no/content/pdf_preview/29538/file/NUPI_Policy%20Brief_9_2024_Solli.pdf.

[3] Astri Edvardsen, « Russia withdraws from the Barents Cooperation », *High North News*, 19 septembre 2023, https://www.highnorthnews.com/en/russia-withdraws-barents-cooperation.

[4] Ministère de Affaires étrangères de la Finlande, « Finland withdraws from the Barents Euro-Arctic Council », 21 novembre 2024, https://um.fi/current-affairs/-/asset_publisher/gc654PySnjTX/content/suomi-eroaa-barentsin-euroarktisesta-neuvostosta.

[5] Elena Giordano, « Russia rages at Norway over fishing sanctions », *Politico*, 29 juillet 2025, https://www.politico.eu/article/russi-norway-diplomat-fishing-vessels-dispute/.

cio-économique alors envisagés depuis le début du XXIe siècle. Face à la réalité des activités hostiles de la Russie à l'égard de ses voisins, le volet sécuritaire s'invite désormais dans le domaine civil et est appelé à mobiliser les populations locales.

Russie : un espace arctique au rythme de la guerre

Depuis 2022, l'espace arctique russe a connu une profonde transformation, entérinant sa séparation du reste de la région polaire. De la coopération scientifique aux échanges diplomatiques, la rupture entre la Russie et les autres pays arctiques s'est manifestée de façon spectaculaire par l'affaiblissement ou le démantèlement de l'ensemble de l'architecture de coopération régionale.

Au-delà de la dimension diplomatique, cet isolement est amplifié par l'application de sanctions systémiques occidentales d'une part, et par le durcissement législatif et administratif du gouvernement russe contre ses propres acteurs de la coopération arctique (universitaires, organisations non gouvernementales, etc.)[6]. Si les sanctions occidentales contribuent à l'isolement de la Russie sur la scène arctique, la répression du régime russe s'emploie quant à elle à garantir une dissociation durable entre la population russe établie en Arctique et les autres communautés de la région.

Cette dynamique est renforcée par la militarisation croissante de l'ensemble des structures de la société russe, également observable dans l'Arctique. Ainsi, les autorités locales encouragent le développement d'activités éducatives à caractère patriotique et la réinsertion d'anciens combattants au sein des administrations locales et régionales[7]. Au rythme du conflit en cours, la société russe de l'Arctique est désormais engagée dans un processus méta-narratif, impulsé par Moscou, d'affrontement avec l'Occident. Ce tournant rompt définitivement avec l'esprit et l'ambition de coopération qui prévalaient jusqu'alors avec les pays voisins.

Ce conditionnement sociétal conduit le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie arctique articulée autour de trois axes fondamentaux : militaire, politique et économique :

- Sur le plan militaire : malgré un affaiblissement de leurs forces conventionnelles dans leur espace septentrional, les autorités adoptent un ton rhétorique plus offensif à l'égard des pays voisins, multiplient les exercices et réaffirment leur maîtrise de l'espace polaire par une politique de présence active. C'est notamment le cas au Svalbard, où Moscou a mené depuis 2022 plusieurs actions provocatrices, alimentant les tensions avec la Norvège[8].
- Sur le plan politique : pour tenter de rompre son isolement régional, la Russie mise sur un engagement plus ferme de ses partenaires des BRICS[9]. Elle encourage ainsi l'élaboration de coopérations plus étroites, par exemple dans le domaine scientifique. Toutefois, ces initiatives restent pour l'instant insuffisantes et sans résultat tangible pour briser son isolement diplomatique dans l'Arctique.

[6] Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « Russia's repression policy to dismantle civil society exposes fear of accountability: UN Special Rapporteur », Nations unies, 11 décembre 2025, https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/12/russias-repression-policy-dismantle-civil-society-exposes-fear.

[7] Nina Rozhanovskaya, « Russian Schools in a Time of War: A Lesson in Indoctrination », Wilson Center, 15 septembre 2023, https://www.wilsoncenter.org/blog-post/russian-schools-time-war-lesson-indoctrination.

[8] Voir Kari Aga Myklebost, Stian Bones, Thomas Nilsen, *Hybrid threats in high latitudes: Facing Russia on Svalbard*, Hybrid CoE Paper 26, decembre 2025, https://www.hybridcoe.fi/publications/hybrid-threats-in-high-latitudes-facing-russia-on-svalbard/.

[9] Astri Edvardsen, « Russia Wants to Cooperate With BRICS Countries on Research on Svalbard », *High North News*, 14 April 2023, https://www.highnorthnews.com/en/russia-wants-cooperate-brics-countries-research-svalbard ; Thomas Nilsen, « Moscow continues to push for BRICS science centre at Svalbard », *thebarentsobserver*, 15 juin 2024, https://www.thebarentsobserver.com/arctic/moscow-continues-to-push-for-brics-science-centre-at-svalbard/128069.

– Sur le plan économique : les sanctions occidentales ont durablement ralenti les plans de développement russes dans la région. Ainsi, de nombreux projets d'exploitation d'hydrocarbures ou de minerais, faute d'investissements et de technologies, sont ajournés, voire repoussés indéfiniment. Ces dernières années, la Chine est apparue comme un partenaire incontournable, notamment pour le développement de la Route maritime du Nord[10].

À plus long terme, la Chine pourrait renforcer son ascendant, ses entreprises développant des relations étroites avec les autorités locales des régions arctiques russes. Ces dernières se trouvent affaiblies par les conséquences de la guerre, avec une situation financière et économique très fragilisée. Par ailleurs, Moscou devra probablement gérer un déclin démographique accéléré, qui menacerait l'ensemble de ses projets de développement. Cette tendance structurelle est aujourd'hui aggravée par une pénurie de main-d'œuvre, conséquence directe de la guerre.

Dans ce contexte, l'évolution des relations de la Russie avec ses partenaires des BRICS, en particulier la Chine et l'Inde, ainsi qu'un hypothétique rapprochement avec les États-Unis dans l'espace arctique, pourraient s'avérer déterminants pour atténuer les effets d'une crise latente dans son espace septentrional depuis la dislocation de l'Union soviétique.

Pays nordiques : consolidation de la coopération de défense et sécurité

Depuis 2022, le contexte sécuritaire des pays nordiques s'est profondément dégradé, entraînant une transformation durable de l'espace nord-européen face à la menace russe. Un développement majeur de cette période est l'adhésion quasi simultanée de la Finlande et de la Suède à l'OTAN[11], ce qui a modifié le paradigme sécuritaire de l'ensemble de la région. Ces adhésions renforcent la cohésion militaire des trois pays.

Ainsi, le partenariat consolidé entre la Finlande, la Norvège et la Suède vise à créer une architecture de sécurité plus fluide sur le plan opérationnel. La modernisation des voies de communication transfrontalières est devenue une priorité pour faciliter l'afflux de matériel militaire et le déploiement des forces armées dans un scénario de conflit avec la Russie dans la région[12].

Parallèlement, les États-Unis ont manifesté leur volonté de rassurer leurs alliés nordiques en menant des exercices militaires dans la région de Barents. Leurs accords de défense bilatéraux respectifs avec la Finlande et la Suède permettent désormais aux forces américaines de se déployer sur l'ensemble de la région, notamment pour des missions de surveillance aérienne le long de la frontière russe[13]. Seule l'auto-restriction maintenue par la Norvège dans le comté du Finnmark empêche une couverture aérienne intégrale. Le maintien de ces mesures, établies durant la Guerre froide, est aujourd'hui contesté en raison de leur obsolescence face à la nouvelle réalité stratégique de la menace russe en Europe.

[10] Voir Paul Globe, « China Moves Toward Becoming Dominant Player on Northern Sea Route », *Eurasia Daily Monitor*, 6 décembre 2019, https://jamestown.org/china-moves-toward-becoming-dominant-player-on-northern-sea-route/ ; Malte Humper, « China Expands Arctic Container Shipping With Record 14 Voyages in 2025 », *gCaptain*, 18 décembre 2025, https://gcaptain.com/china-expands-arctic-container-shipping-with-record-14-voyages-in-2025/ ; « Cooperation on Northern Sea Route tops Russia-China business agenda – Rosatom CEO », *Interfax*, 18 novembre 2025, https://interfax.com/newsroom/top-stories/114884/ ; Rosatom, « Northern Sea Route in the Spotlight », *Rosatom Newsletter*, août 2025, https://rosatomnewsletter.com/2025/08/25/northern-sea-route-in-the-spotlight/.

[11] Marri Pesu, Tomas Wallenius, « Two Years in NATO, Finland is Searching for a Plan B », RUSI, 17 mars 2025, https://www.rusi.org/explore-our-research/publications/commentary/two-years-nato-finland-searching-plan-b ; Jason C. Moyer, « From Partner to Ally: Sweden's First Year in NATO », Wilson Center, 7 mars 2025, https://www.wilsoncenter.org/article/partner-ally-swedens-first-year-nato.

[12] John C.K. Daly, « Finland, Sweden, and Norway to Build a Railway to Transport Troops and Weaponry to Russian Border », The Jamestown Foundation, 28 mai 2025, https://jamestown.substack.com/p/finland-sweden-and-norway-to-build.

[13] Thomas Nilsen, « U.S. surveillance jet makes first mission up to northern Finland », *thebarentsobserver*, 23 mars 2023, https://www.thebarentsobserver.com/security/us-surveillance-jet-makes-first-mission-up-to-northern-finland/108488.

Si la menace russe, désormais structurelle, permet aux pays nordiques d'orienter et d'adapter leurs politiques de sécurité et de défense en conséquence, l'incertitude concernant la solidité du lien transatlantique depuis le retour de D. Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025 constitue un facteur déterminant pour les prochaines années[14]. De même, la dislocation des structures de coopération intergouvernementale dans la région de Barents reste pour l'heure sans réponse de la part des pays nordiques[15].

Ces derniers entendent poursuivre leur stratégie d'intégration régionale en matière de politiques économique, sociale et environnementale. Cependant, ces politiques, portées par les objectifs environnementaux et climatiques de l'Union européenne, pourraient être reléguées au second plan face aux impératifs de sécurité et d'affrontement géoéconomique[16].

États observateurs et Union européenne

L'Union européenne en Arctique – bilan 2022-2025

En octobre 2021, la mise à jour de la politique arctique de l'UE, portée par l'Envoyé spécial Michael Mann, annonçait le retour d'une UE plus affirmée sur la scène arctique portant une ambition géopolitique. Cependant, le changement d'Envoyé spécial et le contexte de la guerre en Ukraine ayant fragilisé la coopération arctique ont fait reculer l'UE sur ses ambitions. Dans le contexte de la guerre en Ukraine et des difficultés des institutions arctiques à maintenir la coopération circumpolaire, les États arctiques ont tenu à distance les acteurs « non arctiques » dans la gouvernance de la région, et notamment dans les discussions sur l'avenir du CA. Ainsi de 2022 à 2025, celle-ci s'est abstenue de mettre en avant sa dimension géopolitique et Clara Ganslandt, la nouvelle Envoyée spéciale, s'est recentrée sur la promotion d'initiatives de développement régional et de financement de projets de coopération scientifique, la mise en avant des jeunes et du rôle des populations autochtones. Les États nordiques de l'UE ont joué un rôle important de filtrage de l'action européenne (que ce soit des institutions ou des États membres non arctiques) dans la région. Cependant, l'UE a accru sa visibilité en renforçant sa participation dans les conférences arctiques et en continuant d'organiser ses propres rendez-vous annuels (*EU Arctic Forum*). Il y a ainsi une plus grande visibilité de la DG MARE de la Commission européenne au détriment du SEAE.

2025 marque un changement de cap à plusieurs égards même si certains piliers de l'action européenne en Arctique restent les mêmes. Depuis le retour au pouvoir de D. Trump aux États-Unis en 2025, on note les tendances suivantes.

Premièrement, un renforcement de l'engagement européen marqué par de multiples visites en Arctique européen et au Groenland, que ce soient des représentants des institutions européennes ou des États-membres (exemples : *High North News*, 10 juin 2025 ; European Parliament, 2025 ; visite d'E. Macron en juin 2025). Cet engagement se retrouve également dans la signature d'accords de coopération entre l'UE et le Groenland, et de soutien financier de la part de l'UE depuis 2023 déjà (Accord stratégique sur les matériaux critiques en 2023, ouverture d'une représentation de la Commission à Nuuk en 2024). Deuxièmement, on assiste à un rapprochement entre le bloc nordique et canadien et l'UE sur

[14] Matthew Blackburn, Julie Wilhelmsen, *Trump II: A new trajectory in Russia relations for NATO Nordic states*, Policy Brief, NUPI, 2025, https://www.nupi.no/en/publications/cristin-pub/trump-ii-a-new-trajectory-in-russia-relations-for-nato-nordic-states.

[15] Astri Edvardsen, « Ny struktur for nordlig nordisk samarbeid helt i det blå? », *High North News*, 26 novembre 2025, https://www.highnorthnews.com/nb/ny-struktur-nordlig-nordisk-samarbeid-helt-i-det-bla.

[16] Apostolos Thomadakis, « A political realignment that puts EU green policy at risk – the sustainability vote is changing the game », CEPS, 20 novembre 2025, https://www.ceps.eu/a-political-realignment-that-puts-eu-green-policy-at-risk-the-sustainability-vote-is-changing-the-game/.

de nombreux sujets, notamment sur la coopération dans les domaines militaires et énergétiques. Troisièmement, de nombreux États-membres européens ont mis à jour leurs politiques arctiques (voir ci-avant) et l'UE a annoncé la mise à jour de la sienne à horizon fin 2026 – début 2027 (Commission européenne, 2025). En décembre, une consultation publique a été ouverte afin de recueillir des avis sur les priorités de la future politique. Le Parlement européen cherche à orienter les débats en publiant un rapport sur le sujet (Parlement Européen, 2025). **Tous ces documents soulignent le rôle central de l'Arctique dans l'indépendance stratégique européenne et la nécessité d'intégrer les enjeux géopolitiques régionaux dans la politique arctique de l'UE**.

Ces initiatives traduisent une prise de conscience européenne accrue : l'Arctique n'est plus une périphérie éloignée, mais une région stratégique cruciale où la coopération politique, économique et militaire devient essentielle pour préserver les intérêts européens et anticiper la compétition géopolitique mondiale. Un rôle significatif de l'UE dans la gouvernance est cependant toujours limité par le détricotage des institutions de coopération où elle était engagée (voir la rubrique Gouvernance). Ainsi, aucune décision ne sera prise sur le statut d'observateur de l'UE au Conseil de l'Arctique et la capacité géopolitique de l'UE en Arctique reste tributaire du bon-vouloir des États-membres (arctiques et non arctiques) de la soutenir pleinement et de montrer une unité.

Le positionnement délicat des États Observateurs européens depuis février 2022, et le renforcement des coopérations bilatérales avec des États arctiques.

La suspension des travaux du Conseil de l'Arctique le 3 mars 2022 en réaction à l'invasion par la Russie de l'Ukraine a considérablement réduit la marge de manœuvre politique pourtant déjà étroite des États Observateurs. Il était difficile d'imaginer des prises de paroles ou des annonces significatives liées à l'Arctique alors même que la principale instance de gouvernance régionale s'est mise en retrait, et malgré la reprise progressive de l'activité de groupes de travail (parfois avec des scientifiques russes à distance).

Une activité des États Observateurs s'est maintenue en filigrane dans les réunions en format Varsovie avec plusieurs rencontres depuis la fin de la crise sanitaire, dont septembre 2023, juin 2024, ou septembre 2025. Le format Varsovie constitue le seul dialogue à un niveau politique entre les États Observateurs, l'Union européenne et la présidence du Conseil de l'Arctique.

Face à un espace d'échange arctique réduit, les États Observateurs développent leurs relations bilatérales (ou trilatérales) avec des États arctiques, pour conserver une présence dans cet espace polaire. Ces initiatives s'inscrivent tout d'abord dans les domaines de défense par des alliances stratégiques à l'image du Royaume-Uni avec la Norvège (16 décembre 2024, décembre 2025) pour renforcer la sécurité du flanc nord de l'OTAN. L'accord de décembre 2025 comprend un engagement britannique à la défense terrestre et maritime de la Norvège, avec par exemple le repositionnement de stocks de munitions du Royaume-Uni sur le territoire norvégien. L'Allemagne s'engage dans un nouveau partenariat de sécurité nord-atlantique en juin 2025, avec la Norvège, le Canada et le Danemark, ou avec l'Islande en octobre 2025 dans le cadre d'une lettre d'intention pour des coopérations sécuritaires et militaires.

Les coopérations bilatérales ont des prolongements dans des domaines économiques et technologiques (Royaume-Uni et Norvège avec un partenariat industriel dans l'économie verte – décembre 2024). L'Allemagne et l'Italie ont par exemple noué un accord avec la Norvège en matière de technologies spatiales (respectivement en décembre 2024 et mai 2025) comportant des dimensions arctiques. La coopération italo-norvégienne s'étend également aux matériaux critiques.

Les dialogues scientifiques se multiplient enfin, par exemple entre la Suisse et le gouvernement groenlandais dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et la prévention des risques qui en découlent (mars et avril 2023). Outre des forums d'échanges scientifiques, le *Swiss Polar Institute* a conclu un Mémorandum d'Accord en avril 2023 avec l'Université de Laval et l'Institut Nordique du Québec. L'idée est de promouvoir la coopération et instituer un dialogue régulier pour partager les différentes avancées scientifiques.

Mise à jour des stratégies arctiques ou polaires : l'ajustement des États non arctiques européens au contexte géopolitique

Le **Royaume-Uni** a adopté, le 9 février 2023, son *Arctic Policy Framework*, largement marqué par les conséquences sécuritaires et en matière de gouvernance de l'invasion russe de l'Ukraine. Face à une coopération régionale ankylosée, le Royaume-Uni semble ainsi ancrer sa légitimité dans le Grand Nord moins sur sa contribution à la gouvernance régionale que sur des relations approfondies et privilégiées avec les États Arctiques, comme une affirmation de sa position revendiquée de « voisin le plus proche de l'Arctique ». Par la structure du document, le gouvernement britannique met en premier lieu l'accent sur la collaboration internationale et les partenariats, notamment bilatéraux avec les États arctiques. La préservation de la sécurité dans le Grand Nord apparaît en troisième position du document (après les partenariats et « la protection du climat, des individus et de l'environnement »). Néanmoins, cette préoccupation apparaît tout de même en filigrane tout au long du document, qui était précédé en mars 2022 par une stratégie arctique de Défense, intitulée « *UK's Defence contribution in the High North* ». Cette stratégie de Défense vise tout d'abord à protéger les infrastructures vitales nationales et alliées, dans le domaine des télécommunications (câbles sous-marins). Le droit de la mer est ensuite central dans ce document, à la fois sur un plan juridique, pour en faire respecter le système juridique de gouvernance internationale, en particulier la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer, et sur un plan opérationnel, en assurant la capacité du Royaume-Uni à naviguer et opérer librement dans la région. Le MoD cherche enfin à contrer les activités de déstabilisation dans la région.

Les principes directeurs de la politique arctique de **l'Allemagne**, adoptés en septembre 2024, marquent une évolution significative par rapport à la stratégie de 2013, notamment sur les questions stratégiques. La politique de 2024 met l'accent sur l'importance croissante de la région arctique dans un contexte géopolitique mondial, en particulier à la lumière des tensions accrues en raison de la guerre en Ukraine et de la montée en puissance de la Chine dans la région. Tout en réaffirmant son engagement en faveur des accords sur le climat et pour le renforcement de la résilience, le document politique allemand propose des orientations claires pour les futures activités de recherche impliquant l'Allemagne, de même que pour les activités économiques et des entreprises allemandes en Arctique. Elle affiche ainsi sa volonté « *à maintenir et à étendre la recherche libre et responsable dans l'Arctique comme base de l'action politique* ». Enfin, l'Allemagne affirme l'objectif de préserver la sécurité et la stabilité dans l'Arctique, en renforçant son engagement dans le cadre de l'OTAN et de l'UE, et en défendant l'ordre régional. Cette politique arctique allemande s'accompagne de budgets significatifs, à l'image de l'annonce de la conception et de la construction du *Polarstern II*, 2ème brise-glace de recherche national, pour un budget dépassant le milliard d'euros.

La France s'appuie sur sa légitimité incontestable dans le système de gouvernance de l'Antarctique pour renforcer son positionnement en Arctique. Avec la Chine et les Pays-Bas, la France adopte ainsi une stratégie polaire en avril 2022, se fondant sur les continuités océaniques et climatiques entre les deux Pôles. La France vise à devenir une puissance d'équilibre, en matière de sciences, de gouvernance et de sécurité, dans des espaces polaires rattrapés par le durcissement des contextes géopolitiques. Cette ambition se heurte ce-

pendant depuis 2022 aux fortes contraintes budgétaires de l'État français, qui privent toujours la recherche scientifique polaire française d'un financement pérenne. Le milliard d'euros pour la recherche française (entre 2023 et 2030) annoncé par le Président Macron en novembre 2023 lors de *One Planet – Polar Summit*, est demeuré déclaratoire. Une révision de la stratégie polaire française, intégrant davantage les tensions sécuritaires en particulier sur l'Arctique que font peser la Russie, la Chine et désormais les États-Unis, a été présentée en décembre 2025 avant d'être retirée en janvier 2026, témoignant de la difficulté à installer une gouvernance des enjeux polaires français. Une nouvelle mise à jour, plus interministérielle, est en cours d'élaboration sous le pilotage du SG-MER. De plus, une stratégie de défense pour l'Arctique est publiée par le ministère des Armées en juillet 2025, qui identifie trois axes d'action : le positionnement stratégique de la France dans la région, la coopération ciblée, et les capacités opérationnelles en environnement arctique. Selon ces trois piliers, il s'agit d'intensifier nos partenariats avec les pays riverains (Norvège, Canada, Danemark, États-Unis, etc.) et au sein de l'OTAN, et d'anticiper les besoins spécifiques (surveillance, mobilité, logistique) dans un environnement extrême.

Les forces françaises renforcent leur expérience de ce milieu arctique, par des opérations, exercices et expérimentations plus fréquentes, à l'image du GMHM (opération UPPICK à chaque fin d'hiver au Groenland comme en mars 2025 et mars 2026), de l'Armée de l'Air et de l'espace (expérimentations de l'A400M en conditions Grand Froid au Canada en janvier 2025 et au Groenland en mars 2025 et mars 2026), ou bien sûr la Marine nationale, que ce soit dans le nord de l'Atlantique Nord, ou au Groenland (6 navires ont accosté à Nuuk entre septembre 2024 et septembre 2025).

L'Italie adopte en janvier 2026 un document centré sur le changement climatique et la protection de l'environnement, sur la recherche scientifique et le développement durable. Le document tire des conclusions prudentes du conflit ukrainien sur son positionnement arctique, rappelant des objectifs de désescalade, de coopération et de dialogue international. Son effort en matière de défense portera notamment sur la sécurité des infrastructures critiques.

La Chine et l'Inde en Arctique : l'ambiguïté de leur relation avec la Russie

Publiée un mois après l'invasion russe de l'Ukraine, **la stratégie indienne** assume l'attractivité économique de l'Arctique pour les intérêts indiens, ce qui fait l'originalité de ce document. La préservation de la relation russo-indienne par les deux Parties depuis la guerre en Ukraine conforte cette lecture réaliste et opportuniste des évolutions des régions arctiques. Le document prévoit tout d'abord d'augmenter le budget accordé à la recherche polaire, qui pour l'heure est insuffisant, et très déséquilibré en faveur de l'Antarctique.

L'Inde se présente comme une « alternative sérieuse » à la place de la Chine dans la région, tout en dénonçant les dangers d'une « expansion de l'OTAN » en Arctique (cf. Sinha et al., IDSA, 2023). Elle envisage aussi bien la coopération bilatérale indo-russe que le renforcement des liens avec l'Arctic 7. Elle essaye de se placer en trait d'union entre la Russie et les pays de l'Arctic 7, en valorisant ce qu'elle présente comme une capacité de porter de manière égale les intérêts de l'Est et de l'Ouest dans la région. Les visites officielles de Narenda Modi en juillet 2024 à Moscou et de Vladimir Poutine à New Dehli en décembre 2025 confortent surtout la bonne relation entre l'Inde et la Russie, à l'image de la signature de l'accord RELOS entre les deux pays en décembre 2025, donnant à l'Inde l'accès à des facilités portuaires, d'assistance et d'escorte sur la route maritime du Nord.

L'Inde a multiplié les initiatives de recherche polaire, avec 15 expéditions organisées entre 2007 et fin 2024, et l'installation de sa station permanente Himadri au Svalbard. New Delhi entend ainsi renforcer son soft power scientifique (avec également l'accueil de la 46ème RCTA à Kochi en 2024) en Arctique et en Antarctique, tout en capitalisant sur les ressources énergétiques russes sous sanctions et les possibilités de la RMN. L'Inde et la Russie

envisagent de produire conjointement des navires porte-containeurs de classe glace pour la route maritime du Nord. Ces navires appartiendraient à la classe Panamax (5 000 containers).

La Chine poursuit activement sa stratégie de présence dans l'Arctique, malgré les sanctions occidentales et les tensions géopolitiques. Sa politique arctique vise à développer les coopérations en matière d'énergie, d'infrastructures et de recherche avec les pays arctiques. Cependant, la stratégie chinoise se heurte à une résistance croissante des pays occidentaux. La guerre en Ukraine a également modifié la dynamique régionale, poussant la Russie à se rapprocher de la Chine face aux sanctions occidentales. La présence croissante de la Chine dans l'Arctique soulève également des inquiétudes au sein de l'OTAN. L'amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN, a par exemple exprimé des doutes quant aux intentions militaires de la Chine dans la région (Dialogo Americas, 15 janvier 2025).

La Chine dispose désormais de 5 brise-glaces, avec l'entrée en service de 2 navires en 2024 (le *Ji DI* et le*Tan Suo San Hao*) et l'achat d'un brise-glace ancien (canadien, puis la Russie) en 2021 (le *ZhongShan Da Xue Ji Di*). Si ces navires sont possédés et exploités par des institutions chinoises scientifiques, leur usage peut revêtir une dimension politique : au cours de la saison de navigation en 2025 (G-Captain, août 2025), les 5 brise-glaces chinois ont été déployés au large de l'Alaska, au-delà du détroit de Béring (voir également la rubrique Publications).

Institutions arctiques – Régulations environnementales – Enjeux juridiques

La gouvernance arctique traverse depuis 2022 une période de recomposition profonde. La guerre en Ukraine demeure un facteur structurant, mais elle n'explique pas tout : montée en puissance des acteurs autochtones, dynamisme des observateurs européens, repositionnement étatsunien et pivot russe vers l'Asie recomposent ce paysage complexe. Le Conseil de l'Arctique (CA) survit, mais ne joue plus son rôle politique initial structurant. La coopération fonctionnelle persiste sous des formes fragmentées, tandis que de nouveaux espaces hybrides – formats informels, initiatives régionales, diplomatie subnationale – émergent.

1. Les formats de gouvernance traditionnels continuent à être fragilisés

1.1. *Le Conseil de l'Arctique encore vivant, mais un vide politique persiste*

Le CA demeure bloqué au niveau politique depuis février 2022, limitant sa légitimité et son efficacité, alors que les États non arctiques et non européens s'impliquent de plus en plus en dehors des forums officiels, comme les conférences arctiques.

La 14e réunion du CA, organisée le 12 mai 2025 à Tromsø, atteste à la fois de la résilience et des limites du forum. Comme en 2023, il ne s'est pas agi d'une réunion ministérielle à huit, mais d'un format hybride destiné à éviter des tensions politiques (Arctic Council, 2025). Aucun échange diplomatique direct avec la Russie n'a repris ; toutefois, une déclaration conjointe a été signée par les huit États arctiques, y compris Washington et Moscou – un fait notable dans le contexte post-2022.

Ce maintien partiel suscite un débat sur l'avenir du CA. Pour K. Dodds, le Conseil « *a pris fin en tant que plateforme politique* » : ni les États-Unis ni la Russie n'ont intérêt à investir dans un forum paralysé (Dodds, 2025). À l'inverse, M. Maddox et J. Nesheiwat défendent un Conseil réformé plutôt qu'abandonné : l'élargissement des thématiques, l'évolution

des formats hybrides et la production de rapports conjoints des groupes de travail, notamment l'AMAP montrent que le mécanisme demeure pertinent (*Arctic Today*, 2025). Ce débat va certainement s'intensifier en 2026, alors que les États-Unis semblent prêts à remettre en cause toutes les structures multilatérales, y compris l'OTAN, pour acquérir le Groenland.

1.2. La fin de certains formats historiques de diplomatie multilatérale

La dégradation géopolitique a entraîné la dissolution ou la suspension de formats clés de coopération. Les cadres institutionnels qui soutiennent la collaboration entre les gouvernements infranationaux de l'Arctique ne se sont pas révélés plus flexibles que ceux mis en place par les États (Saunavaara, Espiritu and Lomaeva, 2025).

Après la Russie en 2023, la Finlande s'est retirée du Conseil euro-arctique de Barents (BEAC) en décembre 2025. La Dimension nordique de l'UE est à l'arrêt depuis 2022. Des discussions sont en cours entre les ministères des Affaires étrangères de Norvège, Suède et Finlande mais également entre régions sub-nationales sur l'avenir de la coopération sous-régionale (*High North News*, 2025). Les activités du *Northern Forum* ont également été affectées et l'initiative du Conseil Béring/Pacifique-Arctique (BPAC) suspendue.

Parallèlement, l'*Arctic Mayors Forum* (Forum des maires de l'Arctique) a renforcé sa position en tant qu'acteur régional clé, et un nouveau programme de coopération urbaine et régionale dans l'Arctique (AURC) a été lancé par l'UE. Si cela suggère que les municipalités pourraient remplacer les régions en tant que principaux moteurs infranationaux de la collaboration transfrontalière, le champ d'action de ces nouveaux formats reste flou (Saunavaara, Espiritu and Lomaeva, 2025).

1.3. Les conséquences de la présidence Trump pour la gouvernance en Arctique

Avant même les derniers rebondissements de début 2026, la déclaration de Trump en décembre 2024 sur Truth Social, a eu des effets immédiats sur les jeux d'alliances, en premier lieu sur la recomposition de la relation Groenland–UE, où 60 % des Groenlandais seraient désormais favorables à un retour dans l'UE selon le Nasiffik (Ackrén & Nielsen, 2024). On observe également un affaiblissement de la diplomatie étatsunienne en Arctique, illustré par la fermeture du Polar Institute au Wilson Center, conséquence directe d'un décret présidentiel de réduction administrative. Dans ce contexte, le nouveau SAO étatsunien, George Noll, exprime une vision des priorités étatsuniennes orientées vers des problématiques de sécurité (*Arctic Council*, 2025). L'arrêt du financement américain de la recherche dans des domaines clés de la coopération arctique comme la lutte contre le changement climatique ou l'inclusion des peuples autochtones signale également une fragilisation de la place des États-Unis en son sein, et plus largement d'une réduction des valeurs arctiques communes.

1.4. La Russie se tourne vers la Chine et les États-Unis

L'ancien SAO russe Nikolay Korchunov a alerté sur un « vide politique » laissé par l'arrêt du dialogue avec les États arctiques occidentaux (RIA Novosti, 2024). Ce vide serait propice à l'intervention d'acteurs extérieurs – notamment la Chine. La Russie développe désormais une collaboration multifacette avec la Chine, centrée sur le développement durable et la sécurité régionale.

La rencontre entre les présidents Trump et Poutine du 15 août 2025 à Anchorage, bien que peu productive concernant la guerre en Ukraine, fut un évènement symboliquement fort. Tenue en Alaska, elle signale une volonté de normalisation. Poutine évoque la reprise des contacts régionaux, notamment entre Extrême-Orient russe et côte ouest des États-Unis. Organiser cette rencontre dans l'Arctique reflète un positionnement stratégique de la part

de Washington : l'Arctique devient un espace de dialogue bilatéral malgré les tensions globales (Responsible Statecraft, 2025).

Depuis, aucune coopération ne s'est concrétisée avec la Russie mais les velléités d'acquisition du Groenland ont remis en cause l'unité des A7. Ainsi, c'est surtout l'imprévisibilité stratégique du président américain et les changements de caps qui mettent à l'épreuve la coopération arctique et fragilise le bloc des « A7 ».

2. La gouvernance arctique en recomposition et signaux d'adaptation

2.1. *Vers une coopération fonctionnelle limitée mais persistante*

Malgré les tensions, des coopérations techniques subsistent depuis 2022 dans les domaines de la gestion des pêches et maritime (*search and rescue*).

L'accord de pêche Russie–Îles Féroé pour 2025 maintient des mécanismes pratiques de gestion halieutique (*High North News*, 2024). De même, la centrale hydroélectrique de Skogfoss, cogérée par Norvège, Finlande et Russie depuis 1964, fonctionne toujours, symbole rare de continuité énergétique. Dans le domaine environnemental, des avancées ont pu être recensées, comme la mise en œuvre de l'accord CAOFA sur la pêche en haute mer, le moratoire sur le pétrole lourd en Arctique, ou encore la publication du cadre ArcNet identifiant 83 zones prioritaires pour la conservation (WWF, 2024). En 2025, s'est tenu, sous les auspices du CA, l'*Arctic Emergency Management conference* à Bodø. Enfin, la 3e réunion du Groupe scientifique du CAOFA en mars 2025 réaffirme l'intégration des savoirs autochtones, notamment ceux portés par l'Inuit Circumpolar Council (ICC). La COP 4 du CAOFA montre également des progrès dans la mise en œuvre de l'accord (WWF, 2025). L'accord sur la gestion des stocks halieutiques en mer de Barents entre la Norvège et la Russie a également été reconduit en décembre 2025, après d'âpres négociations.

2.2. *Nouveaux acteurs : peuples autochtones et territoires autonomes cherchent leur place dans la diplomatie arctique*

La perte de la dimension politique et circumpolaire du CA pose un problème de représentation politique des peuples autochtones au niveau régional.

L'intégration des savoirs autochtones devient un vecteur majeur de légitimité dans les arènes internationales. Cela est reflété dans le programme et la composition de la présidence du Royaume de Danemark du CA, le représentant groenlandais étant formellement président et les représentants danois et féroïens vice-présidents. Parallèlement, l'ICC a obtenu le statut de Partie consultative permanente à l'OMI, renforçant sa capacité d'influence sur les politiques maritimes internationales.

Le Groenland et les Îles Féroé cherchent également à bénéficier d'un soutien inédit pour devenir membres à part entière du Conseil Nordique. Une révision du Traité d'Helsinki, jugée auparavant improbable, est désormais envisagée (*Politiken*, 2025). L'ajout de la sécurité comme domaine de coopération pourrait également élargir la portée du Conseil.

2.3. Un renforcement de l'engagement européen

Au cours de l'année 2025, on a pu observer un intérêt accru des acteurs européens, États-membres comme institutions européennes, pour la région arctique, en particulier le Groenland. Cela s'est traduit par de nombreuses visites dans la région, la signature d'accords de coopération, en particulier dans le domaine de la sécurité, et l'annonce de la révision de la politique arctique européenne pour 2026 (voir rubrique États observateurs et Union européenne pour plus de détails sur le rôle de l'UE).

3. La sécurité, un axe nouveau et croissant de la gouvernance en Arctique, à tous les niveaux et dans tous les formats

Depuis 2022, on voit un renforcement notable de la coopération militaire et sécuritaire, tant entre États nordiques qu'avec des alliés transatlantiques. L'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN en 2023 et 2024, et la levée de l'opt-out du Danemark sur la politique de défense européenne, ont été les symboles les plus forts. Mais au-delà de nombreux accords de coopération ont également vu le jour.

Sur le plan naval, les États-Unis, le Canada et la Finlande ont signé le protocole *ICE Pact* (cf. rubrique Maritime), visant à coordonner la conception et la construction de brise-glaces polaires, en réponse à la concurrence croissante de la Russie et de la Chine dans les régions polaires (*High North News*, 2024b).

Des sommets politiques ont également souligné cette orientation sécuritaire. Le Premier ministre finlandais, Petteri Orpo, a réuni des leaders européens lors du Sommet Nord-Sud à Saariselkä, en Laponie, pour coordonner les réponses aux menaces émergentes (*The Barents Observer*, 18 décembre 2024). La « *Arctic Security Forces Roundtable* » (ASFR), réunie à Kirkenes en mars 2025, a traité des menaces hybrides russes, incluant cyberattaques, désinformation et sabotage, en associant sept pays arctiques et quatre États observateurs (Forsvaret, 27 mars 2025). La coopération formelle NORDEFCO a été actualisée lors d'une réunion à Rovaniemi, intégrant les nouvelles réalités post-Ukraine et l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN (*High North News*, 2025c). De même, la *Joint Expeditionary Force* (JEF) a tenu sa première réunion ministérielle dans le cercle arctique à Bodø, signant un partenariat renforcé avec l'Ukraine pour la formation militaire, la protection des infrastructures sous-marines et la lutte contre la désinformation (UK government, 5 novembre 2025).

La sécurité est désormais au cœur de toutes les nouvelles stratégies nationales sur l'Arctique publiées après 2022 : Allemagne, Finlande, Norvège, France, Italie.

Les conférences arctiques reflètent également ce recentrage sur la sécurité. *Arctic Frontiers 2025* à Tromsø a privilégié les panels géopolitiques et de sécurité militaire, reléguant les questions environnementales au second plan. Du côté russe, le Forum Arctique International de Mourmansk a vu Vladimir Poutine réaffirmer les ambitions russes dans la région et dénoncer les initiatives militaires occidentales (*International Arctic Forum*, mars 2025). *Arctic Spirit* à Rovaniemi, l'*EU Arctic Forum* à Kittilä et *Arctic Security 2025* à Oslo ont tous mis l'accent sur la sécurisation militaire, la logistique et la coopération entre civils et militaires face aux menaces hybrides (*Arctic Spirit*, mai 2025 ; Commission européenne, juin 2025 ; Fridtjof Nansen Institute, 2025).

Cette orientation sécuritaire est désormais la norme dans l'Arctique, reléguant le climat et les questions environnementales au second plan. Les conférences annuelles et les forums multilatéraux traduisent un essoufflement diplomatique, accentué par l'absence des grandes puissances et la focalisation sur les menaces militaires, tandis que les voix autochtones restent les plus lucides sur les enjeux territoriaux et écologiques (*Cryopolitics*, 21 octobre 2025).

Conclusion : la gouvernance arctique à un tournant ?

Depuis le début 2022, on est passé d'une région arctique unie sur le plan politique à un Arctique divisé en deux blocs (Russie contre A7), à désormais trois blocs : la Russie, toujours isolée, un bloc nordique-Canadien (et soutenu par l'UE) défendant les principes de droit international, et les États-Unis, principal élément perturbateur de la région par son instabilité stratégique, ses menaces contre la souveraineté d'un État allié et son peu de regard pour les structures de coopération multilatérales.

2026 verra donc des recompositions de la gouvernance arctique. Dans ce contexte, il est nécessaire de mener une réflexion sur les instances de coopération régionales, notamment le Conseil de l'Arctique qui ne remplit plus son rôle de forum de dialogue politique, mais dont la fonction symbolique a pour l'instant été préservée par les huit États arctiques[17].

[17] Bibliographie :

Ackrén, M., & Nielsen, T. (2024). Public opinion in Greenland: EU membership perspectives, Nasiffik Research, https://www.kas.de/en/web/nordische/single-title/-/content/the-second-foreign-and-security-policy-opinion-poll-in-greenland

Arctic Council. (2025a). *14th Arctic Council meeting: Tromsø declaration and working group reports*, 24 avril 2025, https://arctic-council.org/news/14th-meeting-of-the-arctic-council/

Arctic Council. (2025b). *Kingdom of Denmark's chairship, 2025–2027*, https://arctic-council.org/about/kingdom-of-denmarks-chairship-2025-2027/

Arctic Council. (2025c). *Observers and the Arctic Council chairship met in Warsaw to enhance engagement*, 8 septembre 2025, https://arctic-council.org/news/observer-states-met-in-warsaw-for-arctic-council-engagement/

Arctic Council. (2025d). *Interview with George Noll, new senior Arctic official for the United States*, 2 octobre 2025, https://arctic-council.org/news/interview-with-george-noll-senior-arctic-official-for-the-united-states/

Arctic Spirit. (2025). *Conference proceedings*, 20 mai 2025, https://ulapland.fi/en/rovaniemi-arctic-spirit-2025-brought-arctic-security-into-focus/

Buchanan, E. (2024). How America lost the Arctic, *Rear Clear Defense*, 15 novembre 2024, https://www.realcleardefense.com/2024/11/15/how_america_lost_the_arctic_1072432.html

Commission européenne. (2025). *Revision of EU Arctic policy*, 28 octobre 2025, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/speech_25_2539

Bennett, M. & Dodds, K. (2025). *Unfrozen, The Fight For The Future of the Arctic*, Yale University Press.

European Commission. (2025). EU Arctic Forum, Indigenous Peoples' Dialogue and Arctic Youth Dialogue, 26 juin 2025, https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/events/eu-arctic-forum-indigenous-peoples-dialogue-and-arctic-youth-dialogue-2025-06-26_en

European Parliament. (2025). Visit of SEDE to Greenland, 19 septembre 2025, https://www.europarl.europa.eu/committees/en/sede-delegation-to-greenland-from-15-19-/product-details/20251121MIS03441

Forsvaret. (2025). Arctic Security Forces Roundtable in Kirkenes, 27 mars 2025, https://www.forsvaret.no/en/news/articles/military-leaders-meet-near-the-russian-border

Fridtjof Nansen Institute. (2025). Arctic Security 2025 conference proceedings, 17 septembre 2025, https://www.fni.no/news/arctic-security-conference-2025-navigating-polarization-and-preventing-conflict

Korchunov, N. (2024) Russia's Arctic strategy in a post-Ukraine invasion world, *RIA Novosti*, 30 novembre 2024, https://ria.ru/20241130/korchunov-1986431689.html

Maddox, M. & Nesheiwat, J. (2025). Reforming the Arctic Council: Challenges and opportunities, *Arctic Today*, 15 octobre 2025, https://www.arctictoday.com/the-arctic-council-requires-reform-not-a-funeral/

Organisation maritime internationale. (2025). Polar Maritime Seminar 2025: Proceedings and recommendations. https://www.imo.org/en/about/events/pages/2025-polar-maritime-seminar.aspx

Parlement européen. (2025). Resolution on the Arctic, 12 novembre 2025, https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20251120IPR31495/arctic-meps-warn-of-military-build-up-and-geopolitical-competition

Devyatkin, P. (2025). Trump–Putin Alaska meeting: Symbolism over substance, *Responsible Statecraft*, 16 août 2025, https://responsiblestatecraft.org/trump-putin-arctic/

Saunavaara, H., Espiritu, R., & Lomaeva, E. (2025). Subnational governance in the Arctic: Challenges post-2022. *Arctic Regional Studies, 7*(1), 33–51.

The Barents Observer. (2024). EU leaders on Pre-Christmas tour to Lapland, 18 décembre 2024, https://www.thebarentsobserver.com/news/eu-leaders-on-prechristmas-tour-to-lapland/422276

UK Government. (2025). *JEF–Ukraine combined memorandum of understanding*, 5 novembre 2025, https://www.gov.uk/government/news/joint-expeditionary-force-launches-enhanced-partnership-with-ukraine-as-allies-step-up-further

Ministry for Foreign Affairs of Finland. (2025). *Finland's Arctic foreign and security policy*, 17 décembre 2025, https://um.fi/publications/-/asset_publisher/TVOLgBmLyZvu/content/finland-s-arctic-foreign-and-security-policy-policy-document-minister-for-foreign-affairs-november-2025/20152

World Wildlife Fund. (2024). *Arctic conservation priorities: ArcNet framework report*, https://www.arcticwwf.org/our-priorities/arcnet/

Digitalisation et surveillance satellitaire de l'Arctique : le contrôle de l'espace arctique

La **Russie** renforce son autonomie numérique pour sécuriser la navigation sans dépendre des services occidentaux. Le groupe Sitronics a déployé une constellation de nano-satellites Zorkiy-2M (télédétection optique). Associés à la constellation des satellites VIZARD-SS1 développés par NIS LLC équipés de récepteurs AIS, le suivi des navires en temps réel le long de la RMN est dorénavant assuré. Deux satellites hydrométéorologiques Arktika-M sont déjà en orbite et opérationnels, offrant une couverture quasi continue de l'Arctique. Rosatom, de son côté, met en place également une plateforme unifiée de services numériques (EPCS NSR), intégrant hydrométéorologie, gestion des glaces et logistique, dont l'achèvement est prévu pour 2026. En 2019, la **Chine** a commencé à déployer une constellation de satellites dédiée à l'observation des régions polaires avec le déploiement d'un premier, le BNU-1, surnommé *Ice Pathfinder.* De son côté, **l'OTAN** a lancé l'initiative *Northlink* pour créer un réseau de communication satellitaire militaire robuste dans la région (Sources : Korabel.ru, Satnews.com).

La **Norvège** a également développé ses moyens de communication en Arctique par le lancement de deux satellites en août 2024, en orbite de Molnia. Cette orbite elliptique permet une longue présence au-dessus du pôle Nord, et en l'occurrence du Svalbard, pour des usages civils et militaires (norvégiens et américains) (thebarentsobserver, juillet 2024).

La surveillance du Groenland se renforce avec tout d'abord la mise en orbite du satellite danois BIFROST en juin 2025, pouvant par exemple surveiller le trafic maritime dans l'Arctique, notamment autour du Groenland. Ce microsatellite est cependant loin de permettre une couverture continue (une dizaine de minutes au-dessus du Groenland par rotation). Le projet est soutenu par les ministères de la Défense danois et suédois et s'inscrit dans le cadre d'efforts de coordination nordiques plus vastes, tels que les acquisitions navales conjointes. De plus, l'opérateur national de services de télécommunications du Groenland Tusass s'est associé avec la constellation OneWeb d'Eutelsat pour la fourniture de communications sur l'ensemble du territoire groenlandais (*ArcticToday*, octobre 2025). Il est vrai que contrairement à Starlink, l'ensemble des satellites d'OneWeb évolue en orbite polaire, et passe ainsi par les pôles à chaque rotation.

Deux spatioports ont été inaugurés dans l'Arctique européen, à Esrange en Suède en janvier 2023, et à Andøya en novembre 2023. Pour l'UE, ces deux infrastructures sont indispensables pour gagner en autonomie stratégique en matière de lancements spatiaux (*Spacenews*, 2 nov. 2023) pour la satellisation en orbite polaire. La création de la base spatiale d'Andøya s'accompagne de la modernisation de son aéroport et de l'ouverture d'une base de drones de surveillance à longue portée (avril 2024). Les États-Unis y ont également installé une station satellite et des moyens d'alerte précoce contre les missiles de croisière, en collaboration avec les autorités norvégienne (Communiqué du ministère de la Défense de la Norvège, avril 2024). De plus, un centre spatial arctique pourrait ouvrir à Tromsø, en collaboration entre l'Agence spatiale européenne et la Norvège pour intervenir dans les domaines de l'observation de la Terre, de la navigation et des télécommunications (*SpaceNews*, novembre 2025).

Russie : la priorité donnée à l'exploitation des hydrocarbures sur son littoral arctique

Le GNL domine les flux arctiques, avec **Yamal LNG** qui exporte depuis 2018 plus de 21 Mt de GNL par an, dont près de 80 % ont été dirigés vers le marché européen malgré les sanctions occidentales. L'usine de GNL de Yamal a expédié 287 cargaisons de GNL en 2024,

dont en effet 226 vers l'Europe en 2024 (Chnl.no, 02/05/25) pour une valeur de 7,32 milliards d'euros pour la seule Union européenne (gCaptain.com, 20/05/25). Les importations de GNL russe dans l'UE avaient déjà augmenté de 19,3 % en 2024 par rapport à l'année 2023. Au cours des sept premiers mois de 2025, l'UE a payé 5,1 milliards d'euros pour le GNL, contre 4 milliards d'euros au cours de la même période en 2024 (HighNorthNews.com, 26 septembre 2025). La Commission européenne a inclus dans son 19ème train de sanctions une disposition visant à éliminer l'ensemble des importations de GNL russe d'ici la fin 2027, après avoir déjà interdit les transbordements du GNL russe dans les ports européens depuis le 27 mars 2025, pour éviter sa réexpédition hors UE depuis un port européen.

Le projet **Arctic LNG 2,** bien que lourdement sanctionné, a réussi à lancer ses deux premiers trains de production mais fonctionnant seulement à la moitié de ses capacités nominales. Depuis 2024, les unités de stockage flottantes (FSU Saam et Koryak) sont utilisées pour les transbordements à l'extrémité de la RMN en complément des opérations de transbordement de navire à navire (STS) au mouillage de l'île de Kildin proche de l'embouchure du bras de mer qui conduit à Mourmansk. À terme, Arctic LNG2 devrait également produire autour de 20 MT de GNL par an.

Un troisième mégaprojet gazier, **Murmansk LNG**, devrait être construit, mais son achèvement pourrait être retardé, sous l'effet des sanctions, à 2032. La capacité de production de GNL de Mourmansk dépasserait 20 Mt, composée de 3 trains d'une capacité de 6,8 Mt chacun. Le premier train devrait être achevé en 2027, le second en 2029.

Quant au mégaprojet pétrolier **Vostok Oil** de Rosneft, son inauguration a été repoussée à cause des sanctions à 2026, voire au-delà plus particulièrement en raison d'une pénurie critique de pétroliers de classe glace nécessaires à l'exportation son brut. Mais la production et les premières exportations de l'installation devraient débuter en 2026. Vostok Oil représente actuellement le plus gros investissement mondial dans le secteur pétrolier et gazier, avec un coût total de développement susceptible de dépasser 120 milliards de dollars. Rosneft a pour ambition d'exporter 100 Mt de pétrole à la fin de la décennie, objectif qui ne sera tenu que si la flotte de tankers glace peut être construite à temps. Cette seule production de 100 MT représenterait près de trois fois le volume actuel de l'ensemble du transport maritime dans l'Arctique. (Sources : Neftegaz.ru, Upstreamonline.com).

Publications des instituts de recherche

Trois grands sujets ont suscité de nombreuses publications scientifiques ou de littératures de relations internationales : l'impact des dérèglements climatiques en Arctique (et sur les pôles plus généralement), la présence chinoise en Arctique, et la reconfiguration sécuritaire de l'espace arctique, en particulier dans l'Arctique européen.

De profonds bouleversements environnementaux et climatiques, qui dépassent désormais l'Arctique

Les rapports annuels de la NOOA sur l'état du climat (*Bulletin of the American Meteorological Society*, 2025) montrent plusieurs évolutions rapides du climat et de l'environnement arctiques : ceux-ci convergent vers un état plus humide avec une hausse des précipitations, plus vert avec la multiplication d'algues et la modification de la végétation, et moins gelé. Les températures moyennes de surface en 2024 ont en effet été les 2ème plus chaudes depuis 1900, les 4ème en 2023). L'Arctique a été 1,27°C plus chaud en 2024 que la moyenne pourtant très récente 1991-2020. Les records de températures en été sont également atteints (comme en 2023), favorisant des feux de forêt géants, à l'image de ceux qui ont ravagés près de 200 000 km² au Canada durant l'été 2023.

De plus, l'augmentation des températures accélère le dégel du pergélisol, ce qui perturbe les communautés et les infrastructures arctiques tout en décuplant les rejets d'hydrate de méthane dans l'atmosphère, qui était capturé dans le pergélisol.

Les effets du changement climatique en Arctique et en Antarctique se ressentent bien au-delà des régions polaires, touchant également les régions équatoriales et les États archipélagiques, et pouvant modifier la répartition du plancton (*Nature Communications Earth & Environment*, novembre 2025). La stabilité de la circulation méridionale de retournement de l'Atlantique (AMOC) est fragilisée par un mélange entre les eaux des océans Atlantique et Arctique enrichi d'eau douce provenant de la fonte des glaciers du Svalbard et du Groenland. L'AMOC pourrait ainsi se ralentir, voire s'effondrer, menaçant les climats actuels des terres bordant l'Atlantique Nord (*Nature Communications*, août 2024). Le phénomène climatique mondial cyclique ENSO (*El Niño – Southern oscillation)* pourrait également être influencé par la perte de surface de banquise estivale en Arctique (ScienceAdvances, mars 2024).

La Chine omniprésente dans les publications arctiques, mais une importance à relativiser ?

Cependant, la place de la Chine en Arctique en dehors de la Russie semble exagérée, voire instrumentalisée. Le Belfer Center de l'Université de Harvard montre en juin 2025 que la plupart des investissements chinois récents hors de Russie, dans les autres États arctiques, ont stagné ou échoué. « *Des affirmations exagérées sur les investissements chinois ont été utilisées pour justifier différentes politiques et positions, comme l'insistance de l'administration Trump sur le fait que le Danemark n'a pas réussi à protéger le Groenland de l'empiétement chinois* », a déclaré le co-auteur de l'étude, Guðbjörg Ríkey Th. Hauksdóttir.

De même, la relation entre la Chine et la Russie en Arctique doit être nuancée. Les deux pays apparaissent davantage comme des partenaires de circonstance que de réels alliés, selon la chercheuse Elizabeth Buchanan (RUSI, 8 mai 2024). Ce qui est présenté comme une relation « sans limite » englobe à la fois la coopération économique et politique. Elle s'est élargie pour inclure des exercices navals conjoints entre les garde-côtes chinois et russes en octobre 2024 au nord du détroit de Béring. Mais la Russie privilégie toujours une approche unilatérale et militarisée de l'Arctique, tandis que la Chine insiste sur le multilatéralisme et l'internationalisation des routes maritimes. À de rares exceptions, **cette divergence limite la coopération sino-russe hors du secteur énergétique.** Sur le plan politique, la Chine a déployé divers mécanismes d'influence pour se présenter comme un État « presque arctique ». Cependant, la stratégie de réponse multiforme de la Russie, combinant précédent historique, réglementation nationale et cadres internationaux, a limité la capacité de la Chine à traduire son engagement économique en influence politique (*Yonsei Journal of International Studies*, Hiver 2024).

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 favorise une interdépendance asymétrique qui renforce l'influence de la Chine en Russie plus généralement comme en témoignent les échanges bilatéraux record, l'ouverture du port de Vladivostok et une coopération militaire sans précédent en dehors de l'Arctique. Pourtant, la méfiance persistante de la Russie envers l'influence chinoise et sa détermination à maintenir son autonomie stratégique suggèrent des tensions continues dans leur partenariat.

L'OTAN dans une aire arctique en constante redéfinition sécuritaire

Le renforcement des dynamiques sécuritaires et militaires en Atlantique Nord a entraîné un retour de l'OTAN dans la région arctique. Face à l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, l'Alliance a été portée par le partenariat noué entre les États-Unis, le Royaume-Uni et la Norvège *(Defending NATO's Northern Flank*, 2024). Au point que certains auteurs voyaient

émerger un « **pivot polaire américain** » (Ryan Burke et Jahara Matisek dans le même ouvrage). La séquence groenlandaise de la nouvelle administration américaine depuis janvier 2025 confirme un regain d'intérêt étatsunien pour l'Arctique (avec entre autres un programme d'acquisition et de construction de brise-glaces ambitieux). Mais **cette séquence américaine fragilise également l'Alliance atlantique en ébranlant la confiance entre alliés ; entre des membres européens de l'Alliance et les États-Unis tout d'abord,** par les menaces américaines répétées de recours à la force pour prendre le contrôle d'un État européen et otanien ; **et entre le Canada et les États-Unis ensuite**. Plusieurs spécialistes, dont Adam Lajeunesse (PolicyOptions), Stéphane Roussel (LaPresse) et Franklin Griffiths (TheGlobeandMail), estiment ainsi que la véritable menace pour la souveraineté arctique du Canada pourrait venir non pas de la Russie ou de la Chine, mais des États-Unis. L'administration Trump a rouvert les tensions concernant le tracé de la frontière maritime en mer de Beaufort et le statut juridique du Passage du Nord-Ouest. Et les risques suscités par les ambitions américaines ne se limitent pas à l'espace canadien : une éventuelle annexion du Groenland ne ferait qu'accentuer une forme d'enclavement stratégique du Canada. De plus, les menaces supposées de la Chine ou de la Russie pourraient servir de prétexte aux États-Unis pour justifier une initiative contre la souveraineté canadienne sous couvert de protection contre Moscou ou Pékin.

Il n'en demeure pas moins qu'avec les tensions avec la Russie et l'adhésion de la Suède et de la Finlande, l'Arctique ne cesse de monter dans les priorités de l'OTAN, à l'image de **la multiplication des exercices militaires alliés en Arctique** ne serait-ce qu'entre 2023 et 2025[18] (sans prétention à l'exhaustivité) : Aurora, Local Defence Exercice North, Noble Defender, Arctic Edge, Joint Pacific Multinational Readiness Center Exercise-Alaska, Nordic Response, Arctic Challenge Exercice, Cold Response, Arctic Forge, Joint Warrior , Joint Viking, Arctic Light, ARctic Guardian, Nanook-Nunalivut ou Tuugaalik, Noble Defender (OND), Northern Forest, Lightning Strike, Formidable Shield, Flotex…

Trafic maritime – Sécurité maritime

L'Arctique face au défi de la transition géopolitique : entre records maritimes et pressions économiques mondiales

La Russie poursuit son développement stratégique de la Route maritime du Nord (RMN) avec un programme ambitieux de construction de brise-glaces à propulsion nucléaire et la mise en place d'infrastructures d'exportation d'hydrocarbures et de minerais. Cependant, ses objectifs de trafic de marchandises, bien qu'en croissance, restent loin des ambitions initialement fixées par Vladimir Poutine, cadencées par des décrets successifs portant sur le développement de la zone arctique pour 2035[19]. Ce développement se déroule dans un contexte de changements environnementaux critiques, marqués par une fonte record de la banquise qui, tout en ouvrant de nouvelles routes, accroît les risques de navigation et la pression sur des écosystèmes vulnérables. La pollution par le carbone noir et les risques d'incidents maritimes sont des préoccupations majeures, malgré la mise en place de nouvelles réglementations environnementales internationales. La militarisation croissante, les tensions diplomatiques (brouillage GPS, dénonciation d'accords, pression américaines) et les innovations technologiques (satellites, drones) font de l'Arctique un point chaud où les intérêts économiques, sécuritaires et environnementaux s'entrechoquent avec une acuité sans précédent. En réponse, les puissances occidentales, menées par les États-Unis

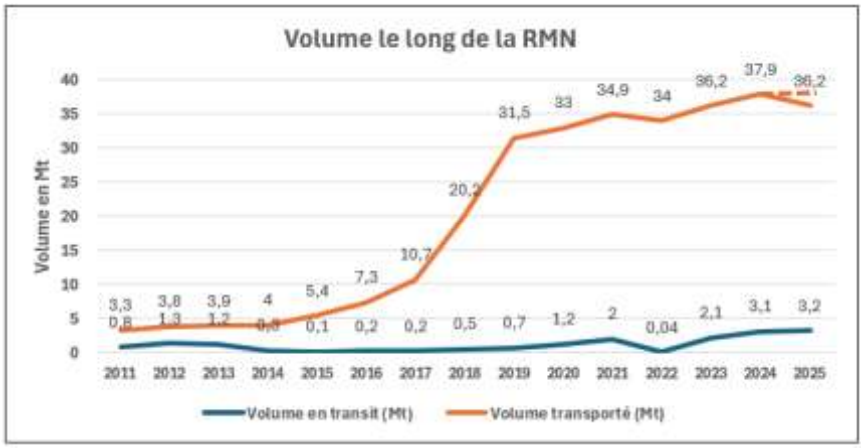
[18] Voir le site du CSIS qui référence les exercices militaires en Arctique (hors Garde-côtes) : https://arcticmilitarytracker.csis.org/

[19] "Sur les bases de la politique d'État de la Fédération de Russie dans l'Arctique jusqu'en 2035" (version US).

et le Canada, accélèrent leurs propres programmes de renforcement capacitaire, notamment via la construction de nouveaux brise-glaces, en collaboration avec la Finlande, pour contrer l'influence croissante dans cet espace de la Russie et de la Chine. La politique agressive de Donald Trump sur le Groenland est construite sur un argumentaire exagéré qui présente l'Arctique comme une zone stratégiquement sensible sous la domination russe et chinoise. Le développement économique et maritime de l'Arctique est surtout dominé par la volonté de Moscou de faire de cet espace boréal une artère commerciale indispensable à son économie, même au détriment de la préservation de l'environnement. La présence d'une flotte fantôme de tankers, qui représente à elle seule plus de la moitié du trafic d'hydrocarbures, n'illustre malheureusement que trop bien l'usage débridé des moyens pour arriver à ses fins d'une Russie décomplexée.

L'activité sur la Route Maritime du Nord : une croissance constante mais un volume qui demeure faible

Malgré les sanctions, la Russie maintient ses ambitions stratégiques pour la RMN, la considérant comme un corridor de transport essentiel et un levier de souveraineté.



La RMN s'impose désormais comme le pivot de la stratégie d'expansion économique de la Russie, portée par 103 voyages de transit[20] en 2025. En 2019, le volume de fret avait déjà franchi le seuil historique de 30 Mt, correspondant à la mise en service de l'usine Yamal LNG. Malgré un contexte international marqué par le conflit en Ukraine, cette croissance s'est poursuivie pour atteindre un nouveau record de 37,9 Mt en 2024. Les hydrocarbures, le condensat de gaz, le pétrole et les produits pétroliers dérivés représentent 86% du fret transporté. Une part prépondérante (plus de 57 %) est constituée par le gaz naturel liquéfié (GNL). L'usine de Yamal LNG, située en Sibérie occidentale, assure à elle seule près des trois quarts des exportations via la RMN. Parallèlement, le trafic de transit, reliant l'Europe à l'Asie, a atteint 3,1 Mt en 2025, soit une hausse de 43 % en un an, et 14 navires porte-conteneurs ayant relié l'Asie à l'Europe par la RMN. Moscou ne se limite plus à la RMN traditionnelle et promeut désormais le concept de la « Grande Route Maritime du Nord », un corridor de 7 600 MN s'étendant de Mourmansk à Vladivostok, visant à intégrer les ports de Saint-Pétersbourg et de Kaliningrad dans une logistique nationale unifiée.

La route maritime du passage du Nord-Ouest demeure, et est appelée à le rester, peu fréquentée, à la fois pour le peu d'intérêt économique qu'elle présente mais surtout par la volonté du Canada de préserver l'environnement. Son statut d'eaux intérieures permet à l'État côtier canadien d'en assurer le contrôle. Cependant, les déclarations successives de Donald Trump qui ne reconnaît pas ce statut d'eaux intérieures, laissent penser qu'il veuille l'emprunter sans contrainte pour des raisons sécuritaires, notamment par sa future flotte de brise-glaces (Sources : Korabel.ru, Neftegaz.ru, HighNorthNews.com, Chnl.no).

[20] Cette croissance doit cependant raison garder. Le nombre de navires en transit est l'équivalent du volume de trafic en une journée dans le canal de Suez. La RMN restera, même avec le réchauffement climatique, une route alternative à celle par le canal du Suez et non comme une voie concurrente, idée souvent véhiculée dans les médias.

L'ascension de la Chine : partenaire stratégique et opérateur de lignes

La Chine s'est affirmée comme le moteur principal de l'activité internationale sur la RMN, représentant environ 95 % des voyages de transit en 2024. L'année 2025 a marqué un tournant avec un record de 14 voyages de porte-conteneurs chinois, contre seulement sept en 2023. Des compagnies comme NewNew Shipping Line et Sea Legend ont structuré des services réguliers, baptisés « Arctic Express », reliant Ningbo-Zhoushan à Felixstowe en seulement 20 jours, contre 40 à 50 jours via le canal de Suez comme le porte-conteneur *Istanbul Bridge* à l'été 2025. Cette coopération se concrétise également par une coentreprise entre Rosatom et NewNew Shipping pour la construction de cinq porte-conteneurs de classe glace Arc7 d'une capacité de 4 400 EVP, visant une navigation pérenne. (Sources : gCaptain.com, ChinaDaily.com, ArcticToday.com).

La « flotte fantôme » : une presque normalité sur le RMN

Pour contourner les sanctions occidentales, la Russie a déployé une flotte fantôme (*Dark fleet*) composée de tankers LNG et pétroliers, souvent vétustes et naviguant sous pavillons de complaisance comme celui de Palaos, du Gabon ou des Comores mais également russe. Presque la moitié du trafic maritime sur la RMN est désormais assuré par ces navires sous sanctions en période estivale. Des méthaniers comme le *Pioneer*, l'*Asya Energy* ou l'*Everest Energy* ont été identifiés pratiquant l'usurpation de leurs positions AIS (*spoofing*), masquant leurs chargements au terminal Arctic LNG 2 tout en étant officiellement localisés ailleurs en mer de Kara. Ces navires, souvent dépourvus de classification glace adéquate et d'assurances conformes, opèrent via des structures basées aux Émirats arabes unis ou en Inde pour dissimuler leurs véritables propriétaires. (Sources : Bellona.org, HighNorthNews.com).

L'impact des sanctions occidentales : un frein technologique majeur

Les sanctions européennes et américaines ciblent désormais les « poumons » technologiques des projets russes. Le retrait du concepteur et intégrateur des deux usines LNG Technip Energies, GTT (cuves de confinement des tankers Arc7), Siemens (équipements cryogéniques) et Baker Hughes (turbines) a forcé Novatek à redessiner ses modules pour intégrer des technologies chinoises ou russes moins éprouvées et à suspendre les travaux sur le troisième train d'Arctic LNG2. Les difficultés rencontrées sur Arctic LNG2 ont conduit à la suspension *sine die* d'autres projets ambitieux de Novatek, tels qu'Obsky LNG, Arctic LNG1, Arctic LNG3 et Murmansk LNG, qui étaient considérés comme cruciaux pour la future production de gaz russe. Du 14^{e} jusqu'au 19^{e} paquets de sanctions de l'UE interdisent désormais le transbordement de GNL russe dans les ports européens (mesure effective en mars 2025) et visent spécifiquement le chantier naval Zvezda, compliquant l'approvisionnement en composants critiques pour les navires de classe Arc7 en construction. Un doute subsiste également dans la capacité des Russes à assurer la maintenance des lignes de liquéfaction des sites de Yamal LNG et Arctic LNG2 basés sur une conception et des technologies occidentales. (Sources : ec.europa.eu, Treasury.gov).

Construction navale russe : brise-glaces de classe Arktika et tankers Arc7

La Russie dispose de la flotte de brise-glaces à propulsion nucléaire la plus puissante au monde pour sécuriser la RMN. Quatre navires du Projet 22220 (classe Arktika) de 60 MW sont déjà en service (*Arktika, Sibir, Ural, Yakutiya*), et trois autres sont en construction (*Chukotka, Leningrad, Stalingrad*) et devraient être opérationnels avant la fin de la décennie. Le projet de brise-glace géant de 120 MW, le *Rossiya* (classe Leader), accuse toutefois des dépassements de coûts de 60 % et une mise en service repoussée vers 2030. Côté tankers Arc7 dédiés au projet Arctic LNG2, le chantier Zvezda a livré son premier méthanier

national, l'*Aleksey Kosygin*. Cependant, la construction des 14 unités suivantes reste incertaine après le retrait du partenaire sud-coréen Samsung Heavy Industries. Cinq coques sont en cours d'achèvement mais leur mise en service est compromise en raison du manque des moteurs de propulsion et des cuves de stockage GNL d'origine occidentale. Même si des moyens de substitution sont disponibles pour les moteurs, la mise au point de leur propre technologie des cuves ralentie la production des navires. Sur les 21 tankers prévus initialement pour le projet Arctic LNG2 pour un budget de 4,2 milliards de dollars, 6 tankers Arc7 ont déjà été construits par le chantier sud-coréen Hanwha Ocean mais leur vente a été suspendue à cause des sanctions occidentales (Sources : Sskzvezda.ru, Tass.ru).

Le réveil nord-américain : le Pacte ICE

Face à l'hégémonie russe, les États-Unis, le Canada et la Finlande ont signé en 2024 le Pacte ICE (*Icebreaker Collaboration Effort*) pour accélérer la construction de brise-glaces polaires. La Garde côtière américaine, dont la flotte est réduite au vénérable *Polar Star* (50 ans), a acquis le brise-glace d'occasion *Aiviq* (rebaptisé *Storis*) pour combler ses lacunes opérationnelles immédiates. Les États-Unis ont signé un contrat avec le chantier finlandais Ramu pour construire deux unités moyennes (ASC – *Arctic Security Cutter*) en Finlande et quatre autres dans les chantiers américains Bollinger. La construction du brise-glace lourds *Polar Sentinel* a commencé pour une mise en service en 2030. Le Canada, via sa Stratégie nationale de construction navale, a confié aux chantiers Davie et Seaspan la construction de deux brise-glaces lourds de type *Polar Max*, dont le premier exemplaire est attendu pour 2030. Le programme prévoit également la construction de 16 brise-glaces moyens (MPI – *Multi-Purpose Icebreaker*) de conception de la plateforme similaire au programme américain ASC. Un projet de La Navy dispose par ailleurs de six patrouilleurs arctiques de type Harry DeWolf de classe polaire PC5 dont le dernier a été mis en service en 2025. Deux autres seront affectés à la Garde côtière (Sources : Seaspan.com, Davie.ca).

Enjeux environnementaux et normatifs : l'Arctique sous pression écologique

L'augmentation du trafic soulève des inquiétudes majeures sur l'environnement. L'OMI a adopté des mesures, souvent volontaires mais non contraignantes, pour réduire les émissions de carbone noir et de méthane, dont l'impact sur la fonte des glaces est cinq fois plus puissant en Arctique qu'ailleurs. L'interdiction du fioul lourd (HFO) est entrée en vigueur en juillet 2024, mais des exemptions permettent aux États arctiques de continuer son utilisation jusqu'en 2029. En réponse, des pays comme la Norvège et le Canada ont instauré des zones de contrôle des émissions (ECA) plus strictes dans leurs eaux. (Sources : Imo.org, Cleanarctic.org).

Sécurité et Militarisation : une zone de tension certaine

L'Arctique devient un théâtre de démonstration de force. La Russie a fini de moderniser ses bases militaires, comme celle de Severny Klever sur l'île Kotelny, et a lancé ses premiers brise-glaces armés du projet 23550, l'*Ivan Papanin* et le *Nikolay Zubov*, capables d'emporter des missiles surface-surface Kalibr. La présence des bases militaires déployées dans un certain nombre d'îles qui jalonnent la RMN est avancée comme un gage de sécurité pour le trafic maritime. La coopération en mer de Béring entre les garde-côtes américains et russes se maintient toutefois pour les missions de recherche et sauvetage (SAR), témoignant d'une diplomatie de nécessité. Même si à l'été 2025, jusqu'à cinq brise-glaces chinois sillonnaient dans une zone au-delà de la ZEE américaine dont la nature duale des missions ne fait pas de doute (Sources : TheBarentsObserver.com, NavalNews.com).

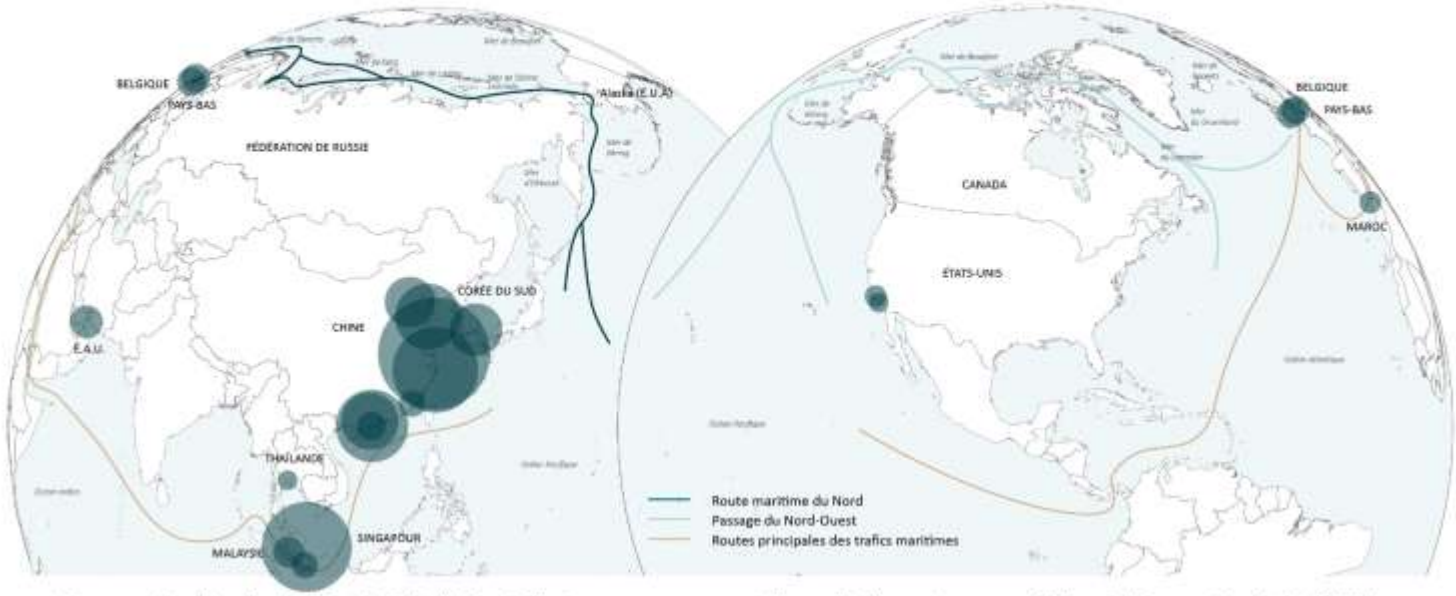
Conclusion et Perspectives : l'Arctique, entre résilience et mutation (2022-2035)

Les trois dernières années ont scellé une rupture historique, transformant l'Arctique en un théâtre de basculement géopolitique et de confrontation économique. Malgré des sanctions occidentales massives ciblant les technologies critiques (ingénierie des projets d'usines LNG, cuves GTT, turbines etc.), la Russie a maintenu une croissance constante sur la RMN, atteignant 36,2 Mt en 2025, en s'appuyant sur une « flotte fantôme » et un partenariat stratégique avec la Chine qui assure désormais l'essentiel du trafic de transit.

Dans les dix ans à venir, l'Arctique pourrait voir la concrétisation de la « Grande Route Maritime du Nord » avec un objectif de trafic porté à 220 Mt d'ici 2035 si toutes les promesses de construction d'infrastructures sont tenues. Le développement des ressources pétrolières (projet Vostok Oil) et gazières reste le principal moteur de cette croissance. L'influence de l'Asie se cristallisera petit à petit par l'exploitation annoncée de lignes régulières de porte-conteneurs de classe glace Arc7 dès 2027, tandis que l'Occident tentera de combler son retard capacitaire via le Pacte ICE et la livraison de nouveaux brise-glaces lourds et moyens américains et canadiens prévus pour 2030. Enfin, face à une banquise déclinante, la région entrera dans un nouveau régime climatique forçant l'application de normes environnementales strictes, notamment l'interdiction totale du fioul lourd en 2029, et l'essor de propulsions souveraines comme le nucléaire. On peut s'attendre également à un intérêt plus appuyé pour la route transarctique si la banquise venait à disparaître complètement en été autour du pôle Nord. Comme on peut s'attendre à une augmentation des tensions sur l'usage de ces routes lorsque les États-Unis auront mis en service leur flotte de brise-glaces.

Observatoire de l'Arctique - Février 2026

La navigation arctique en 2025



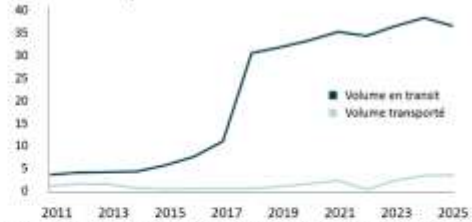
La Route maritime du Nord, accès à la façade Est de l'Asie depuis l'Arctique

20 premiers ports à conteneurs, en millions d'EVP (2024)

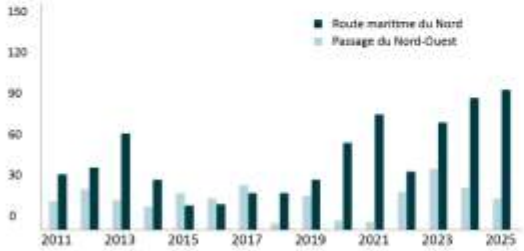
EVP = Équivalent vingt pieds, qui signifie la capacité de transport équivalente à un conteneur de vingt pieds



Volume officiel en transit et transporté le long de la Route maritime du Nord (RMN) (en millions de tonnes)

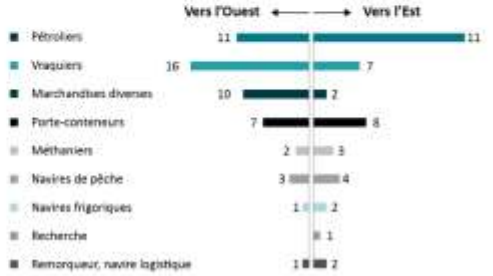


Nombre de trajets de transit* effectués sur les routes arctiques, par année



**Le trafic de transit représente les navires qui empruntent la RMN dans sa totalité sans faire escale dans un port russe intermédiaire. Le volume transporté correspond à l'ensemble des marchandises en circulation, dont le trafic de destination vers Mourmansk.*

Nombre de trajets de transit officiel le long de la RMN en 2025, par type de navire et par destination



Sources : H. Baudu, F. Lasserre,«La navigation arctique en 2025», L'Année arctique 2025, Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique (OPSA), CIRRIC, (2026) ; World Shipping Council ; Centre for High North Logistics